

STRATÉGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE 2025 -2030

UNION DES COMORES



Table des matières

Liste des figures	II
Liste des tableaux	III
Liste des abréviations	IV
Résumé exécutif	2
Une volonté politique forte et un alignement stratégique	5
1 Introduction	8
L’Inclusion Financière : Un impératif pour le développement de l’Union des Comores	9
État de l’inclusion financière aux Comores	10
Fondements de la Stratégie Nationale d’Inclusion Financière	11
Alignement stratégique avec les priorités nationales	12
Alignement avec les engagements internationaux	12
Le rôle de la Banque Centrale des Comores	13
2 Diagnostic du Secteur Financier : Enjeux, Défis et Opportunités	16
Vue d’ensemble macroéconomique et du secteur financier	16
Distribution des acteurs du secteur financier	16
Disponibilité et diversification des produits financiers	19
Produits de crédit	19
Produits d’épargne	20
Produits d’assurance et de pension	22
Services de paiement et de transfert d’argent	23
Produits de la finance sociale	24
Produits de garantie et de financement des TPE/PME	24
Utilisation des services financiers	26
Le cadre numérique et digital de l’inclusion financière	26
L’opportunité du numérique dans l’inclusion financière et ses défis actuels	26
L’inclusion financière des populations vulnérables	28
Les femmes : un pilier économique confronté à des obstacles	28
Les jeunes : une opportunité sous-exploitée pour l’inclusion numérique	29
Les personnes en situation de handicap : le risque d’une double exclusion	29
Les travailleurs des secteurs fragiles : en marge du système financier	29
Protection du consommateur	30
Innovations et évolutions du secteur	30
Fintechs et nouvelles technologies	30
Crypto-monnaies	30
Finance verte et bleue	31
Problématiques de l’inclusion financière	31
3 Stratégie nationale d’inclusion financière 2025 - 2030	37
Vision	37
Catalyseurs stratégiques pour créer un écosystème favorable à l’inclusion financière	40
Axes stratégiques	45
4 Mise en œuvre de la SNIF : cadre logique d’implémentation	51

Axe I Réconciliation de l'offre et de la demande pour un secteur financier inclusif et véritablement au service de l'économie réelle	51
Axe II Développement des infrastructures et de l'économie numérique, notamment les services financiers digitaux	58
Axe III Éducation financière et protection des consommateurs pour initier à l'usage responsable des services financiers	64
Axe IV Renforcement du cadre réglementaire et du dispositif de l'identification de la population cible pour l'inclusion financière	71
5 Gouvernance de la Stratégie nationale d'inclusion financière	78
5.1 Structure de la gouvernance	78
5.1.1 Le Conseil National de l'Inclusion Financière (CNIF)	79
5.1.2 Le Comité de Pilotage de la SNIF (CP)	79
5.1.3 Les Groupes de Travail Thématiques (GTT)	80
5.3 Structuration des actions pour la mise en œuvre de la SNIF	81
5.3.1 La typologie et la temporalité des activités	81
5.3.2 Feuilles de route des GTT	82
6 Suivi et évaluation	90
6.1 Objectif de Suivi et Évaluation	90
6.2 Engagement des acteurs clés de l'inclusion financière	90
6.3 Cadre de Suivi et Évaluation	90
6.3.1 La sélection des indicateurs de performance	91
6.3.2 Gestion des risques liés à la mise en œuvre et au suivi-évaluation	91

Liste des figures

Figure 1 : Les quatre facettes de l'inclusion financière.	10
Figure 2 : Alignement SNIF & ODD.	13
Figure 3 : Acteurs principaux du secteur financier comorien.	17
Figure 4 : Pyramide de la gouvernance de la SNIF	79

Liste des tableaux

Tableau 1: Cibles d'inclusion financière à l'horizon 2030	37
Tableau 2 : Trajectoire cible de progression de l'inclusion financière	39
Tableau 3 : Initiatives pour la création d'un écosystème favorable à l'inclusion financière	42
Tableau 4 : Axes stratégiques de la SNIF	45
Tableau 5 : Théorie de changement Axe I	51
Tableau 6 : Théorie de changement Axe II	58
Tableau 7 : Théorie de changement Axe III	64
Tableau 8 : Théorie de changement Axe IV	71
Tableau 9 : Types et missions des GTT	80
Tableau 10 : La typologie et la temporalité des activités de la SNIF	81
Tableau 11 : Feuille de route du GTT « Besoins et Accès de la Population »	82
Tableau 12 : Feuille de route du GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	83
Tableau 13 : Feuille de route du GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	85
Tableau 14 : Feuille de route du GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	85
Tableau 15: Feuille de route du GTT « Finance Sociale et Inclusive »	87
Tableau 16 : Typologies des risques	90

Liste des abréviations

AES	Administration économique et sociale
AFD	Agence française de développement
AFI	Alliance pour l'inclusion financière
ANADEN	Agence nationale de développement du numérique
ANRTIC	Agence nationale de régulation des TIC
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
ARC	Capacité africaine des risques
BCC	Banque Centrale des Comores
BDC	Banque de Développement des Comores
BEF	Banque et établissements financiers
BFC	Banque Fédérale des Comores
BPC	Banque Populaire des Comores
CAsI – SA	Comores Assistance International – SA
CdRIP	Centrale des risques et incidents de paiement
CNIF	Conseil National de l'Inclusion Financière
CP	Comité de Pilotage de la SNIF
CRC	Caisse de Retraite des Comores
DIFDSB	Direction de l'Inclusion Financière et du Développement du Secteur Bancaire
DSP	Document de stratégie pays
EME	Émetteurs de monnaie électronique
FIFD	Forum sur l'inclusion financière de la diaspora
FNUR	Fonds national d'urgence et résilience
GAFI	Groupe d'action financière
GTT	Groupe de travail thématique
IMF	Institution de microfinance
INSEED	Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques

KYC	Know Your Customer
LCB/TF	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MCTV	Maison Comorienne de Transfert des Valeurs
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
PADSF	Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
PCE	Plan Comores Émergent
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
SDE/SAE	Services de développement/d'appui aux entreprises
SD-FIC	Schéma Directeur de la Finance Inclusive aux Comores
SEPA	Single Euro Payments Area
SFI	Société Financière Internationale
SNIF	Stratégie Nationale d'Inclusion Financière
SNP	Système national de paiement
SNPSF	Société Nationale des Postes et Services Financiers
SOGAK	Société de Garantie comorienne
TEG	Taux effectif global
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPE	Terminal de paiement électronique
TPPME	Très petites, petites et moyennes entreprises
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

Mot du Gouverneur de la Banque Centrale des Comores

Partout dans le monde, l'inclusion financière est devenue un impératif de stabilité, de justice sociale et de développement économique. Elle ne peut plus être considérée comme une option. Elle est une condition essentielle pour garantir à chaque citoyen, sans distinction de revenu, de genre ou de localisation géographique, le droit fondamental de participer à la vie économique de manière digne, équitable et sécurisée.

En Union des Comores, la Banque Centrale est l'institution en charge de promouvoir l'inclusion financière à la population. Elle s'est engagée résolument dans cette dynamique, avec la conviction que l'inclusion financière ne se résume pas à ouvrir des comptes en banque, mais qu'elle suppose de bâtir un écosystème fiable, innovant et protecteur, fondé sur la confiance, la transparence, l'éducation financière et la régulation efficace.

La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière 2025–2030 marque une étape décisive dans cette trajectoire. Élaborée de manière participative, sur la base d'un diagnostic rigoureux du secteur financier national, cette stratégie pose les fondations d'une action collective, coordonnée et ambitieuse pour les cinq prochaines années. Elle met l'accent sur la transformation numérique, l'accessibilité territoriale, l'adaptation des produits aux besoins des populations, le renforcement de la protection des consommateurs, ainsi que la nécessaire évolution du cadre réglementaire, en intégrant des dimensions émergentes comme la finance islamique, la finance verte ou encore la finance participative.

Notre objectif est de parvenir à une inclusion financière de 75% et un taux de bancarisation de 70% d'ici 2030.

À travers cette stratégie, nous réaffirmons le rôle de la Banque Centrale en tant que régulateur engagé, mais aussi en tant que catalyseur d'innovation et de convergence. Elle sera mise en œuvre selon un dispositif de gouvernance rigoureux, transparent et inclusif, à travers le Conseil National de l'Inclusion Financière et les groupes de travail thématiques. Elle s'inscrit également dans les grands engagements internationaux de l'Union des Comores, notamment les Objectifs de Développement Durable, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine.

Je tiens à remercier l'ensemble des parties prenantes — institutions financières, opérateurs numériques, partenaires techniques et financiers, associations, collectivités, diaspora — qui ont contribué à la conception de cette stratégie. Leur mobilisation continue sera déterminante pour que cette vision commune devienne une réalité concrète, mesurable et durable.

Nous avons collectivement une responsabilité : celle de garantir à chaque Comorien et chaque Comorienne la possibilité de se projeter dans l'avenir avec espoir, dignité et autonomie.

Dr Younoussa Imani
Gouverneur de la Banque Centrale des Comore

Résumé exécutif

L'économie comorienne fait face à plusieurs défis structurels qui limitent sa croissance. Sur les dix dernières années, la croissance économique avait une moyenne annuelle de 2,4 %, avec des contraintes liées à la petite taille de la population, à l'isolement géographique et à une base productive étroite. Les déficits structurels, notamment le déficit courant et la dette publique demeurent des obstacles à une croissance soutenue.¹

L'inclusion financière constitue un levier fondamental pour la réduction de la pauvreté, le renforcement de la résilience des populations, notamment vulnérables et l'accélération du développement économique. Aux Comores, dans un contexte marqué par des défis socio-économiques importants, avec un taux de pauvreté estimé à 38,4 % en 2023 et un taux de chômage de 6,5 %², l'inclusion financière constitue un levier de réduction des inégalités et de promotion de la stabilité sociale, permettant aux individus et entreprises de renforcer leur résilience face aux chocs économiques et climatiques.

L'Union des Comores s'est fixé un objectif ambitieux : porter le revenu par habitant au-delà de 4 000 dollars américains d'ici 2030. Pour y parvenir, le pays mise sur une croissance économique soutenue, dépassant les 7,5 %, en s'appuyant sur les objectifs du Plan Comores Émergent (PCE), ainsi que sur les opportunités offertes par son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans cette dynamique, l'inclusion financière joue un rôle clé en facilitant l'accès aux services financiers formels, indispensables pour le développement des entreprises, la diversification économique et la modernisation des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, le tourisme et l'économie bleue. La facilitation de l'accès aux financements permettra aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPPME) de croître, tandis que la formalisation des activités économiques renforce le secteur privé et accélère l'intégration dans le marché national et international.

Aux Comores, l'accès aux services financiers formels reste limité : en 2022, le taux national de bancarisation (élargie), qui inclut les institutions financières formelles (les banques et les institutions de microfinances), s'élevait à 29,1 %, en hausse par rapport aux 22,6 % de 2018. Les données calculées pour l'année 2024 montrent une progression pour atteindre 39,23 % de la population adulte, une croissance principalement portée par l'augmentation des caisses de microfinance, facilitant ainsi l'accès des populations rurales. Cependant, l'accès aux services bancaires demeure limité. Le Taux de Bancarisation Strict (TBS), qui exclut la microfinance et la monnaie électronique, était de 15,67 % en 2024. De plus, la couverture géographique des services financiers est inégale, avec une densité de seulement 3,6 points d'accès pour 10 000 habitants, ces derniers étant fortement concentrés dans les zones urbaines.

Les Comores disposent d'une variété d'acteurs du secteur financier, allant des banques commerciales aux institutions de microfinance, en passant par les émetteurs de monnaie électronique et incluant des intermédiaires financiers. Cet ensemble d'acteurs contribue à un système financier diversifié. La BCC joue un rôle fondamental dans l'organisation et la supervision du système financier national. En tant que régulateur, elle veille à la stabilité monétaire et financière, tout en s'efforçant de

¹ Banque africaine de développement, 'Rapport sur Perspectives économiques aux Comores', 2024, disponible ([ici](#))

² Banque africaine de développement, 'Rapport sur Perspectives économiques aux Comores', 2024, disponible ([ici](#))

favoriser une plus grande inclusion financière. Elle met en place des mesures pour améliorer l'accès au crédit et renforcer la protection des consommateurs, tout en s'assurant du bon fonctionnement des institutions financières sous son autorité. Ces dernières années, la BCC a pris des initiatives visant à moderniser le secteur, notamment en encourageant la digitalisation des services financiers. Elle intervient également dans la gestion des banques en difficulté et accompagne l'évolution du cadre réglementaire afin de mieux encadrer les nouveaux acteurs du marché, comme les émetteurs de monnaie électronique.

La disponibilité restreinte des produits financiers constitue un défi pour l'inclusion financière aux Comores. Deux aspects principaux méritent une attention particulière. D'une part, l'offre actuelle ne répond pas aux besoins du secteur informel, ce qui limite son intégration au sein du système financier formel. D'autre part, les secteurs productifs à forte valeur ajoutée disposent d'un accès limité aux financements, en raison d'une offre de produits financiers principalement orientée vers la consommation ou le commerce. Ces dynamiques influencent la capacité du système financier à soutenir une croissance économique inclusive et durable.³

La diaspora comorienne envoie chaque année plus de 150 milliards de francs comoriens, soit trois fois le budget national.⁴ Cependant, une part importante des fonds envoyés transite en dehors des circuits officiels et est souvent utilisée pour des dépenses peu productives.

L'économie repose largement sur des transactions en espèces, une caractéristique liée à la forte prévalence de l'économie informelle et à la faible pénétration des services bancaires. Les paiements en espèce sont omniprésents dans les échanges commerciaux, qu'il s'agisse de transactions entre commerçants ou entre particuliers.⁵ Cette dépendance aux espèces se reflète dans la masse monétaire du pays : la circulation fiduciaire hors banques et établissements financiers représente près d'un quart du total, illustrant ainsi l'ampleur du phénomène.⁶

Au-delà des frontières nationales, cette préférence pour les espèces se prolonge dans les transactions internationales. Plutôt que de recourir aux services financiers formels, de nombreux Comoriens privilégient des circuits informels, notamment en confiant d'importantes sommes d'argent à une personne de confiance chargée de les transporter. Ce mode de transfert repose sur une forte solidarité communautaire, mais il soulève des questions de sécurité et expose ces fonds à des risques de perte ou de vol.

Un défi majeur pour le secteur financier réside donc dans la captation de ces flux monétaires en espèces et leur intégration dans les circuits formels, afin de renforcer la traçabilité des échanges et de sécuriser les transactions.

Le financement des TPE/PME est majoritairement assuré par le secteur de la microfinance, qui représente près d'un tiers des crédits accordés.⁷ Cependant, les offres de financement adaptées aux secteurs productifs restent limitées à cause d'obstacles comme la capacité d'analyse limitée des institutions financières pour évaluer les projets et les risques des TPE/PME, une faible formalisation des entreprises, ce qui restreint leur accès aux financements, une méfiance liée aux risques climatiques et aux cycles de production irréguliers, notamment dans l'agriculture, un manque

³ Diagnostic commandé par la BCC en 2024 ainsi que les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF

⁴ Al Watwan, 'Inclusion financière de la diaspora', 2024, disponible ([ici](#))

⁵ Centre du Commerce International, 'Les Comores : Perspectives des Entreprises', 2018, disponible ([ici](#))

⁶ Banque centrale des Comores, 'Rapport annuel', 2023, disponible ([ici](#))

⁷ Banque centrale des Comores, 'Rapport annuel', 2023, disponible ([ici](#))

d'accompagnement des entrepreneurs dans la gestion et la structuration de leurs projets. Le financement des secteurs agricole, sylvicole et halieutique, pourtant stratégiques pour le pays, reste marginal, ne représentant que 1,06 % des montants de crédits décaissés en 2023.⁸ Ce faible niveau de financement s'explique par les incertitudes climatiques, qui augmentent le risque de perte pour les institutions financières; une formation insuffisante des agriculteurs, limitant leur capacité à gérer des financements, des conditions de crédit onéreuses, rendant l'accès aux prêts difficile pour les exploitants et l'absence de mécanismes de garantie de ces crédits considérés risqués.

L'utilisation des services financiers est freinée par un faible niveau de confiance et de connaissance du secteur bancaire. Une large partie de la population préfère conserver son argent en espèces plutôt que de le déposer dans une institution financière, traduisant une méfiance persistante envers le système bancaire. Cette réticence est accentuée par la perception de coûts élevés associés aux services financiers, le coût des déplacements vers les agences, ainsi qu'un manque de sensibilisation aux avantages qu'ils offrent.

L'identité nationale constitue également un frein majeur à l'accès et utilisation des services financiers, car l'obtention d'une carte d'identité nationale reste une condition préalable à l'ouverture de comptes, que ce soit pour les services de banque traditionnelle ou d'argent mobile. Bien que des efforts soient en cours pour faciliter l'accès à l'identité biométrique, ou des projets d'enrôlement soutenus par des organismes de microfinance, la difficulté à se procurer une pièce d'identité demeure un obstacle important pour l'utilisation des services financiers.

Résumé des problématiques de l'inclusion financière aux Comores

Problématique 1 : Accès limité aux services financiers et utilisation freinée par un nombre d'obstacles

- 1.1. Concentration des infrastructures bancaires en zones urbaines
- 1.2. Une dépendance persistante aux transactions et à l'épargne en espèces
- 1.3. Insuffisance des infrastructures numériques
- 1.4. Poids des structures sociales et des normes traditionnelles dans le recours aux produits financiers
- 1.5. Influence des pratiques religieuses sur l'adoption des services financiers**

Problématique 2 : Manque de confiance mutuelle entre les institutions financières et la population

- 2.1. Méfiance des institutions financières envers les emprunteurs
- 2.2. Méfiance des citoyens envers les institutions financières

Problématique 3 : Insuffisance de solutions de financement adaptées pour les entrepreneurs et le secteur informel, et les populations vulnérables

- 3.1. Offre non adaptée aux besoins et contexte
- 3.2. Critères d'accès aux crédits inadaptés aux réalités des micro-entrepreneurs

⁸ *ibid.*

- 3.3. Insuffisance d'infrastructures de soutien pour l'accompagnement des entrepreneurs
- 3.4. Faible inclusion financière des populations vulnérables, notamment des femmes et des personnes en situation de handicap (PSH)

Problématique 4 : Manque de culture et de formation financière au sein de la population

- 4.1 : Faible niveau d'éducation financière à l'échelle nationale
- 4.2. Manque d'infrastructures locales pour la formation continue sur l'utilisation des services financiers
- 4.3. Résistance au changement en raison du manque de sensibilisation aux avantages du digital dans la finance

Problématique 5 : Un cadre réglementaire, institutionnel et infrastructurel insuffisamment structuré pour favoriser l'inclusion financière

- 5.1 Environnement nécessitant des mises à jour réglementaires de façon générale pour devenir plus favorable à l'inclusion financière
- 5.2. Une supervision limitée
- 5.3. Un manque de protection des consommateurs et de transparence
- 5.4. Des barrières administratives qui freinent l'inclusion financière
- 5.5. Faibles capacités techniques du secteur financier
- 5.6. Des contraintes structurelles pour l'économie

Une volonté politique forte et un alignement stratégique

La première Stratégie Nationale d’Inclusion Financière est portée par une volonté affirmée des autorités publiques, du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire et de la Banque Centrale des Comores pour garantir une inclusion financière inclusive de toutes les citoyennes et tous les citoyens. Elle trouve ses origines dans une démarche cohérente avec deux dimensions essentielles, soit l'héritage historique de l'inclusion financière aux Comores et les évolutions récentes du secteur financier.

La Stratégie nationale d'inclusion financière repose sur une vision claire : réconcilier l'offre et la demande de services financiers aux Comores, en plaçant au cœur de cette réconciliation la confiance mutuelle entre les usagers, les régulateurs, et les institutions financières. L'objectif est de créer un environnement propice à une croissance inclusive, où les secteurs productifs et prioritaires du pays deviennent des moteurs de développement durable. Les services financiers digitaux étant un pilier essentiel de cet environnement. Cette vision s'étend à l'identification, au ciblage et à l'inclusion des populations actuellement exclues du système financier, qu'il s'agisse des femmes, des jeunes, des ruraux ou des entrepreneurs, en développant des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques de ces groupes, et en veillant non seulement à un accès facilité, mais aussi à un usage effectif, régulier et utile de ces services.

L'objectif global est de porter le taux national de bancarisation (élargie) à 70 % d'ici 2030.

La stratégie est structurée autour de quatre axes stratégiques :

1. Axe I : Réconciliation de l'offre et de la demande pour un secteur financier inclusif et véritablement au service de l'économie réelle
 - **Objectif** : structurer une offre financière inclusive, accessible et adaptée aux besoins de la population et des secteurs productifs, afin de stimuler le développement économique et améliorer les conditions de vie des Comoriens.
2. Axe II : Développement des infrastructures et de l'économie numérique, notamment les services financiers digitaux.
 - **Objectif** : mettre en place un environnement numérique qui favorise le développement et l'expansion des services financiers numériques inclusifs, accessibles et faciles d'usage, en réduisant la fracture numérique et la dépendance à l'argent liquide.
3. Axe III : Éducation financière et protection des consommateurs pour initier à l'usage responsable des services financiers.
 - **Objectif** : renforcer la culture financière de la population et garantir la protection des consommateurs pour encourager un accès et un usage éclairés, responsables et durables des services financiers.
4. Axe IV : Renforcement du cadre réglementaire et du dispositif d'identification de la population cible pour l'inclusion financière.
 - **Objectif** : mettre en place un cadre juridique et institutionnel favorable à l'inclusion financière, en encourageant la formalisation, l'identification, l'innovation et la supervision, tout en assurant une meilleure adéquation entre l'offre financière et les besoins réels de la population ciblée.

La stratégie adopte une logique de résultats et comprend un cadre de suivi-évaluation précis, intégrant des indicateurs clés de performance à la fois pour le pilotage opérationnel et la communication stratégique. La SNIF reconnaît également l'importance d'une approche différenciée pour répondre aux besoins spécifiques des individus et des entreprises. Les individus ont besoin de produits simples, accessibles et compréhensibles, accompagnés d'initiatives d'éducation financière. Les TPE/PME, quant à elles, requièrent des solutions plus sophistiquées, notamment des produits d'investissement adaptés, des dispositifs de garantie, et un meilleur accompagnement à la structuration financière.

Le cadre de gouvernance de la SNIF vise à atteindre les objectifs de l'inclusion financière en mobilisant les parties prenantes publiques et privées autour de la vision commune pour élargir l'accès de la population au secteur financier et l'usage inclusif de produits financiers. Le cadre de gouvernance repose sur un mécanisme participatif assurant la cohérence entre les activités envisagées et le suivi de leur mise en œuvre.

(i) Un Comité National de l'Inclusion Financière (CNIF) présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale, réunissant les acteurs institutionnels clés ;

(ii) Un Comité de pilotage présidé par la Direction de l'Inclusion Financière et du Développement du Secteur Bancaire (DIFDSB), composé des chefs de file des Groupes de Travail Techniques (GTT) ; et

(iii) Des GTT correspondant aux actions des axes de la stratégie.

Enfin, la stratégie est également ambitieuse, identifiant des opportunités à long terme pour renforcer le système financier, notamment via la structuration du secteur des retraites et l'émergence

progressive de nouveaux canaux de financement comme le capital-risque, le marché des capitaux, la finance verte, les crypto-monnaie tout en s'assurant de la protection des usagers. Ces perspectives nécessitent toutefois un écosystème plus mature, appuyé par un cadre réglementaire adéquat, une offre de données robustes et un tissu entrepreneurial formalisé.

La stratégie d'inclusion financière des Comores s'inscrit ainsi comme un levier déterminant pour construire une économie plus inclusive, plus résiliente, et tournée vers l'avenir, où chaque citoyen, quel que soit son lieu de résidence ou sa condition, peut accéder équitablement aux opportunités économiques et sociales offertes par un système financier moderne.



1 | Introduction

1 | Introduction

L’Inclusion Financière : Un impératif pour le développement de l’Union des Comores

Défis historiques

La SNIF 2025-2030 repose sur une analyse des barrières structurelles qui ont historiquement freiné le développement financier aux Comores. L’insularité du pays a entraîné une concentration des infrastructures financières dans les zones urbaines, laissant les populations des zones rurales et des îles périphériques avec un accès limité aux services essentiels. Parallèlement, la prédominance de l’économie informelle, conjuguée à une forte dépendance aux transactions en espèces – représentant 25,3 % de la masse monétaire en circulation hors des banques – a maintenu une part importante de l’activité économique en dehors du système financier formel.⁹

Une analyse comparative avec d’autres nations insulaires en développement permet de mieux situer les défis comoriens, mais aussi d’en dégager les opportunités. Alors que les Comores affichaient un taux de bancarisation élargie de 39,23 % en 2024, le Cap-Vert atteignait près de 73 % selon une définition équivalente (prise en compte des comptes bancaires et IMF). Les Seychelles et Maurice dépassent les 90 %, témoignant d’une inclusion quasi universelle.¹⁰ Ces exemples montrent que, bien que les contraintes géographiques soient partagées, ce sont les choix politiques, le cadre réglementaire et les investissements ciblés dans l’innovation numérique qui font la différence.

Le but ultime de la SNIF 2025-2030 ne se limite pas à accroître l’accès aux services financiers. La stratégie positionne résolument l’inclusion financière comme un levier majeur d’inclusion socio-économique, en contribuant à la réduction de la pauvreté (qui touche 38,4 % de la population), à la création de moyens de subsistance durables, et au renforcement de la résilience, en particulier dans les communautés géographiquement isolées ou vulnérables.

Définition de l’inclusion financière

L’inclusion financière, dans son essence, repose sur l’idée que chaque personne, physique ou morale, quel que soit son statut économique, doit avoir un accès équitable aux services financiers essentiels. Aux Comores, l’inclusion financière se définit comme un ensemble de politiques visant à assurer l’accès et l’utilisation par l’ensemble de la population comorienne - individus et très petites et petites et moyennes entreprises - à des services financiers adaptés à leurs besoins, et distribués par des institutions solides, contribuant à améliorer leurs conditions de vie et au développement économique. Cette définition met l’accent sur deux points essentiels :

1. L’accès effectif à des services financiers de qualité pour tous,
2. La solidité des institutions qui les fournissent.

Elle prend également en compte la diversité des besoins :

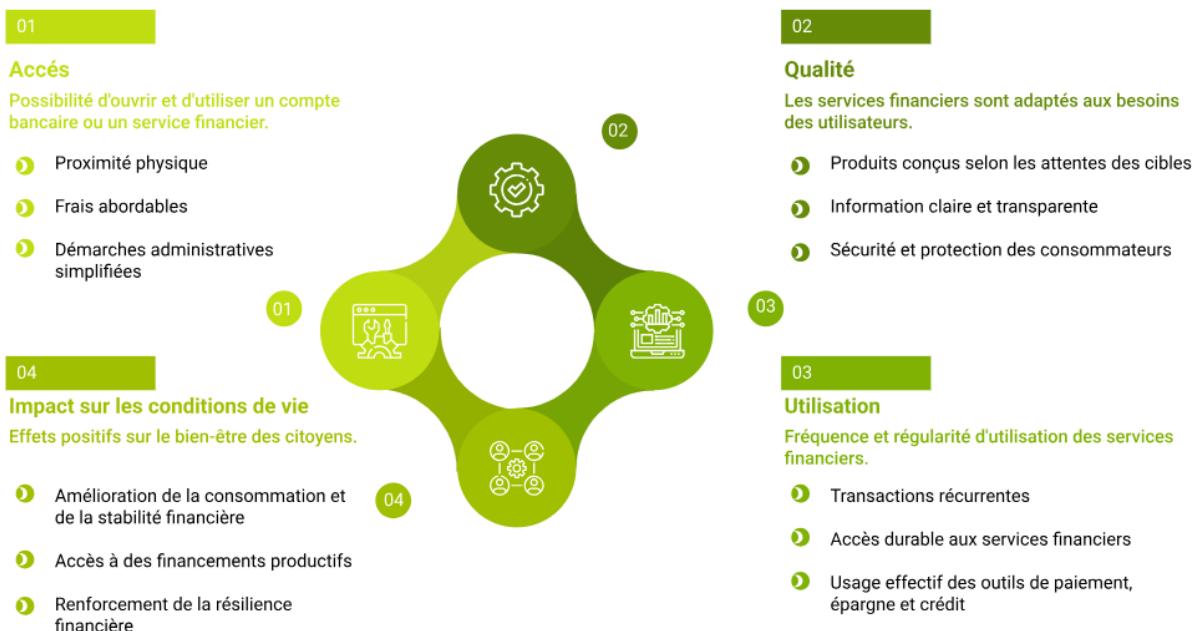
1. Pour les individus, l’inclusion passe notamment par une éducation financière renforcée et le développement de produits simples, abordables et adaptés à leur réalité.

⁹ Banque centrale des Comores, ‘Rapport annuel’, 2023, disponible ([ici](#))

¹⁰ Banque Mondiale, ‘Données FinDex’, 2021, disponible ([ici](#))

- Pour les TPME, elle suppose la levée de barrières structurelles plus complexes : accès au crédit productif, formalisation, renforcement des capacités de gestion, et accès à des mécanismes de financement adaptés (garantie, crédit-bail, capital patient, etc.).

Figure 1 : Les quatre facettes de l'inclusion financière.



Source : Banque centrale des Comores, 'Rapport Inclusion Financière aux Comores, Enjeux et Perspectives', 2024

Si l'inclusion financière est un enjeu important pour le pays, c'est en lien avec une situation sociale précaire. Le taux de pauvreté est estimé à 38,4 % en 2023, en légère baisse par rapport aux 39 % de 2022. Le taux de chômage est de 6,5 %, mais le sous-emploi reste élevé.¹¹ L'accès de tous les citoyens, en particulier ceux issus des couches les plus vulnérables, aux services financiers se traduit par la réduction des inégalités en permettant aux populations non bancarisées, notamment celles des zones rurales, d'accéder à des services qui étaient auparavant inaccessibles, favorisant ainsi une société plus équitable et résiliente. Ainsi, dans un pays insulaire comme l'Union des Comores, où les défis liés à l'isolement géographique et aux infrastructures limitées sont importants, l'inclusion financière devient un levier stratégique pour le développement durable, renforçant l'autonomie économique et la résilience de la population.

État de l'inclusion financière aux Comores

L'inclusion financière aux Comores progresse lentement et reste marquée par plusieurs défis structurels. En 2022, le taux de bancarisation (élargie) de la population adulte, qui inclut les institutions financières formelles, s'élevait à 29,1 %, en hausse par rapport aux 22,6 % de 2018. Les données calculées pour l'année 2024 montrent une progression significative pour atteindre 39,23 % de la population adulte, une croissance principalement portée par l'augmentation des caisses de microfinance, facilitant l'accès aux populations rurales. Cependant, l'accès aux services bancaires

¹¹ Banque africaine de développement, 'Rapport sur Perspectives économiques aux Comores', 2024, disponible ([ici](#))

traditionnels demeure limité. Le Taux de Bancarisation Strict (TBS), qui exclut la microfinance et la monnaie électronique, était de 15,67 % en 2024. De plus, la couverture géographique des services financiers est inégale, avec une densité de seulement 3,6 points d'accès pour 10 000 habitants, ces derniers étant fortement concentrés dans les zones urbaines.¹² À titre de comparaison, en Tanzanie, le secteur financier offre 26 points de service pour 10 000 habitants.¹³ Par ailleurs, le même diagnostic a également révélé que l'offre de services financiers ne couvrait que 46 % de la demande estimée. De plus, l'inclusion financière est marquée par des inégalités, notamment en fonction du genre et des situations de handicap : les femmes ne représentent que 35 % des déposants, et les personnes en situation de handicap ne bénéficient pas de mesures spécifiquement adaptées à leurs besoins.

Fondements de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière

La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) est portée par une volonté affirmée des autorités publiques, du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire et de la BCC pour garantir une inclusion financière inclusive de toutes les citoyennes et tous les citoyens. Elle trouve ses origines dans une démarche cohérente avec deux dimensions essentielles, soit l'héritage historique de l'inclusion financière aux Comores et les évolutions récentes du secteur financier.

1. Un ancrage historique dans le Schéma Directeur de la Finance Inclusive (SD-FIC) 2011-2015

Les bases de la SNIF reposent sur les enseignements du SD-FIC 2011-2015, qui avait pour objectif de structurer le secteur financier comorien autour de principes clés¹⁴ :

- Professionnalisation du secteur financier pour garantir un accès sécurisé et efficace aux services financiers.
- Mise en place d'un cadre politique et réglementaire adapté pour favoriser un écosystème stable et attractif.
- Innovation des Institutions de Microfinance (IMF) afin de mieux répondre aux besoins de la population et d'élargir l'accès aux services financiers.
- Développement de structures solidaires facilitant l'inclusion des populations vulnérables.
- Renforcement des synergies avec les bailleurs de fonds, pour assurer une coordination efficace des initiatives d'inclusion financière.

2. Une nouvelle dynamique impulsée par les réformes récentes

- La mise en place d'un Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), financé par la Banque mondiale, dans le cadre duquel cette stratégie est élaborée.
- L'adhésion de la BCC à l'Alliance pour l'Inclusion financière (AFI) en 2023 qui a marqué une étape clé, suivie en 2024 de la création d'une Direction de l'Inclusion Financière et du Développement du Secteur Bancaire (DIFDSB). Cette direction est structurée en trois pôles stratégiques :
 1. Analyse des données et identification des obstacles à l'inclusion financière.
 2. Développement des services financiers numériques pour favoriser l'innovation et l'accès élargi aux services financiers.

¹² Banque centrale des Comores, 'Rapport annuel', 2023, disponible ([ici](#))

¹³ Banque centrale de Tanzanie, 'Rapport annuel sur l'inclusion financière', 2023, disponible ([ici](#))

¹⁴ Ministère des finances, de l'économie, du budget, de l'investissement et du commerce extérieur, 'Schéma Directeur de Finance Inclusive aux Comores (SD-FIC) 2011-2013', 2011, disponible ([ici](#))

- 3. Éducation financière pour renforcer la compréhension et l'utilisation des services financiers par la population.
- Un diagnostic exhaustif pour une stratégie ciblée et efficace commandé par la BCC en 2024 pour l'évaluation approfondie de l'offre et de la demande des services financiers aux Comores. Cette analyse a mis en lumière les principaux défis de l'inclusion financière, offrant ainsi une base solide pour définir les priorités de la SNIF sur les cinq prochaines années.

La SNIF traduit ainsi l'engagement des autorités à bâtir une inclusion financière structurée, numérique et résiliente, alignée avec les priorités nationales et les aspirations de croissance des Comores. La SNIF se positionne donc comme un levier stratégique essentiel pour intégrer l'ensemble de la population dans l'économie formelle, en mettant un accent particulier sur l'accès des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap aux services financiers.

Le ministère des Finances et la BCC soulignent :

« L'élaboration de cette première Stratégie nationale d'inclusion financière n'est pas un simple exercice théorique, mais une réponse concrète aux défis du pays, visant à garantir un développement durable et équitable pour tous. »

Alignement stratégique avec les priorités nationales

L'Union des Comores s'est fixé un objectif ambitieux : porter le revenu par habitant au-delà de 4 000 dollars américains d'ici 2030. Pour y parvenir, le pays mise sur une croissance économique soutenue, dépassant les 7,5 %, en s'appuyant sur les objectifs du Plan Comores Émergent (PCE), ainsi que sur les opportunités offertes par son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans cette dynamique, l'inclusion financière joue un rôle clé en facilitant l'accès aux services financiers formels, indispensables pour le développement des entreprises, la diversification économique et la modernisation des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, le tourisme et l'économie bleue. La facilitation de l'accès aux financements permettra aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPPME) de croître, tandis que la formalisation des activités économiques renforce le secteur privé et accélère l'intégration dans le marché national et international.

La SNIF est un levier essentiel pour concrétiser les ambitions du pays. Son déploiement s'appuie également sur le digital pour améliorer l'accès aux services financiers, garantir la sécurité des transactions et favoriser une croissance économique plus inclusive. Elle s'aligne sur la Stratégie Comores Numérique 2028, qui vise à renforcer le cadre juridique et institutionnel du numérique, promouvoir l'usage des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et stimuler la diversification économique.

Alignement avec les engagements internationaux

L'inclusion financière et la transformation digitale ne sont pas seulement des enjeux nationaux ; elles s'inscrivent également dans les engagements des Comores envers leurs partenaires de développement.

- **Organisation des Nations Unies et Objectifs de Développement Durable (ODD) :** La SNIF contribue directement à sept ODD.

Figure 2 : Alignement SNIF & ODD.



- **Union Africaine et Agenda 2063** : La SNIF contribue directement à l'atteinte des objectifs de croissance inclusive et de développement durable (objectif 1) et au renforcement des institutions financières continentales (objectif 9).
- **Appui aux politiques arabes** : Alignement avec les objectifs de coopération économique et de stabilité financière de la région, notamment la Ligue des États arabes et le Fonds monétaire arabe. En effet, les principes de l'Initiative pour l'inclusion financière dans la région arabe sont intégrés dans les objectifs de la SNIF, grâce à une orientation stratégique qui comprend l'intégration des femmes, le financement des TPE, la finance numérique et l'éducation financière.
- **Banque Africaine de Développement (BAD)** : La SNIF soutient les objectifs du Document de Stratégie Pays (DSP). L'objectif principal du DSP 2021-2025 du Groupe de la Banque est de réduire la fragilité et renforcer les capacités de résilience du pays afin de promouvoir la transformation structurelle et l'émergence.

Le rôle de la Banque Centrale des Comores

L'inclusion financière est une priorité pour la BCC, car elle contribue directement à l'efficacité de la politique monétaire et à la stabilité financière. Un système financier dynamique, inclusif et accessible permet de mieux canaliser l'épargne, d'accroître l'accès au crédit productif et de favoriser l'investissement, créant ainsi un cercle vertueux pour l'économie nationale. À l'inverse, un faible taux d'inclusion financière limite la portée des actions de la BCC. Lorsque de larges segments de la population restent en dehors du système financier formel, les canaux de transmission de la politique monétaire deviennent moins efficaces, réduisant ainsi l'impact des mesures prises pour réguler l'inflation, soutenir la croissance ou stabiliser le marché financier. De plus, l'exclusion financière favorise la circulation des flux monétaires en dehors du secteur formel, compliquant la supervision et la régulation du système financier.

La BCC fait de l'inclusion financière une priorité stratégique, reconnaissant ses trois bénéfices majeurs pour le développement économique et social¹⁵ :

- **Réduction de la pauvreté** : En offrant des services financiers aux populations exclues, un écosystème inclusif permet à ces dernières d'épargner, d'investir et de se protéger contre les chocs économiques, ce qui réduit la pauvreté et améliore les conditions de vie.
- **Autonomisation économique** : Les groupes marginalisés, en particulier les femmes et les jeunes, peuvent prendre le contrôle de leur avenir financier en accédant à des services tels que les crédits pour entreprendre ou les comptes d'épargne pour se protéger contre les chocs économiques ou climatiques.

¹⁵ Banque centrale des Comores, 'Rapport Inclusion Financière aux Comores, Enjeux et Perspectives', 2024

- **Stabilité financière** : Un accès plus large aux services financiers renforce la stabilité des systèmes financiers en élargissant la base des utilisateurs et en distribuant les risques de manière plus équitable

À travers la SNIF, la BCC affirme donc son engagement à faire de l'inclusion financière un outil central pour la stabilité macroéconomique et le développement du pays. La BCC joue également un rôle de catalyseur en fédérant les différents acteurs de l'écosystème financier et créant une responsabilité collective : banques, établissements de microfinance, opérateurs de monnaie électronique, mais également l'État via l'administration publique dont l'engagement est essentiel pour créer un cadre réglementaire et institutionnel propice à une inclusion financière efficace et durable.



2 | Diagnostic du Secteur Financier : Enjeux, Défis et Opportunités

2 | Diagnostic du Secteur Financier : Enjeux, Défis et Opportunités

Vue d'ensemble macroéconomique et du secteur financier

L'économie comorienne fait face à plusieurs défis structurels qui limitent sa croissance. Sur les dix dernières années, la croissance économique avait une moyenne annuelle de 2,4 %, avec des contraintes liées à la petite taille de la population, à l'isolement géographique et à une base productive étroite. Les déficits structurels, notamment le déficit courant et la dette publique demeurent des obstacles à une croissance soutenue.¹⁶

Sur le plan social, bien que des progrès aient été réalisés, le pays continue de lutter contre des inégalités importantes, avec un indice de Gini élevé à 38,8 % et un taux de pauvreté qui reste proche de 40 %. Cette situation sociale fragile est exacerbée par un faible niveau de transformation économique, caractérisé par une faible productivité, des infrastructures insuffisantes et des coûts élevés liés à l'énergie, aux matières premières, au transport, au financement, et aux procédures commerciales qui freinent l'investissement, la compétitivité et la création d'emplois. L'opportunité pour le pays réside dans la diversification de son économie et la stimulation de la demande locale à travers une amélioration de la productivité, permettant de répondre efficacement aux besoins du marché intérieur, de mobiliser davantage de ressources domestiques et, in fine, d'alimenter une dynamique économique inclusive – y compris dans le secteur des services et produits financiers. Les autorités, par le Plan Comores Émergent, visent à améliorer l'inclusion sociale, à créer des emplois pour les jeunes et les femmes, et à renforcer la résilience face aux chocs économiques.

La situation macroéconomique reste fragile, bien que des perspectives favorables soient attendues avec la mise en place de projets transformateurs envisagés dans le Plan Comores Émergent (PCE), ainsi que l'adhésion à des accords économiques tels que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Le secteur financier rencontre des limitations importantes. Malgré des efforts pour diversifier l'offre des services financiers, la couverture reste insuffisante et non adaptée à la demande. Le diagnostic du secteur financier commandé par la BCC en 2024 révèle une couverture insuffisante de la demande, avec une offre qui dessert moins de la moitié du potentiel estimé. En effet, en 2023, la demande globale en services financiers s'élevait à 253 518 millions FC, mais seuls 117 632 millions FC, soit 46 % de la demande estimée en services financiers étaient couverts, ce qui laisse un important potentiel inexploité. En termes de population, la demande potentielle est estimée à 161 466 personnes actives, tandis que l'offre couvre 74 920 individus, laissant une marge d'amélioration de 54 %, soit 86 546 personnes.

Il existe une forte demande pour des services financiers plus accessibles, et l'inclusion financière reste un axe stratégique pour soutenir la croissance et le développement économiques du pays.

¹⁶ Banque africaine de développement, 'Rapport sur Perspectives économiques aux Comores', 2024, disponible ([ici](#))

Distribution des acteurs du secteur financier

Les Comores disposent d'une variété d'acteurs du secteur financier, allant des banques commerciales aux institutions de microfinance, en passant par les émetteurs de monnaie électronique et incluant des intermédiaires financiers. Cet ensemble d'acteurs contribue à un système financier diversifié.

Figure 3 : Acteurs principaux du secteur financier comorien.¹⁷



La Banque Centrale

La BCC joue un rôle fondamental dans l'organisation et la supervision du système financier national. En tant que régulateur, elle veille à la stabilité monétaire et financière, tout en s'efforçant de favoriser une plus grande inclusion financière. Elle met en place des mesures pour améliorer l'accès au crédit et renforcer la protection des consommateurs, tout en s'assurant du bon fonctionnement des institutions financières sous son autorité. Ces dernières années, la BCC a pris des initiatives visant à moderniser le secteur, notamment en encourageant la digitalisation des services financiers. Elle intervient également dans la gestion des banques en difficulté et accompagne l'évolution du cadre réglementaire afin de mieux encadrer les nouveaux acteurs du marché, comme les émetteurs de monnaie électronique.

¹⁷ Le secteur financier bénéficie également d'un soutien de régulation et supervision de l'ANRTIC, l'ANADEN, l'UCCIA et l'ANPI

Le secteur bancaire

Le secteur bancaire se compose de cinq banques commerciales, chacune cherchant à s'adapter aux défis et opportunités du marché.

Ce paysage est marqué par la création récente de la Banque Populaire des Comores (BPC), issue de la liquidation des services financiers postaux de la Société Nationale des Postes et Services Financiers (SNPSF). En parallèle, une banque est actuellement sous administration de la BCC : la Banque Fédérale des Comores (BFC). Sa gestion temporaire par la BCC vise à assurer la continuité de leurs activités en attendant des décisions sur leur avenir institutionnel.

Les banques en activité poursuivent leurs efforts pour diversifier leurs services et répondre aux attentes de la clientèle. Exim Bank, d'origine tanzanienne, mise sur l'innovation numérique et prépare le lancement d'un service d'argent mobile destiné à capturer une clientèle plus large. De son côté, AFG Bank Comores a introduit une offre de compte sans frais de gestion afin d'encourager l'ouverture de comptes bancaires, notamment auprès des populations à faibles revenus. Certaines banques envisagent de renforcer leur présence auprès des entreprises et des travailleurs indépendants. Elles étudient le développement d'offres adaptées aux PME et à la diaspora, mais cela reste actuellement à un stade préliminaire.

Un des développements majeurs du secteur bancaire est l'intégration des solutions digitales. Depuis décembre 2023, plusieurs banques ont adopté des services permettant d'effectuer des transferts entre comptes bancaires et portefeuilles mobiles, une avancée significative dans la modernisation du système financier.¹⁸

Les institutions de microfinance

Les institutions de microfinance occupent une place essentielle dans le paysage financier comorien, en particulier pour les populations n'ayant pas accès aux services bancaires classiques.

Les réseaux des Meck et des Sanduk constituent les principaux acteurs du secteur, avec une présence significative sur l'ensemble du territoire. Selon le diagnostic du secteur financier commandé par la BCC en 2024, les IMF représentaient en 2023 près de la moitié des actifs bancaires et détenaient 70 % des points d'agence du pays, ce qui témoigne de leur rôle déterminant dans la distribution des services financiers. Toutefois, la répartition du marché entre les IMF reste inégale. L'Union des Meck domine largement le secteur, concentrant 76 % du volume de crédits accordés, suivie par l'Union régionale des Sanduk d'Anjouan avec 16 %, puis l'Union des Sanduk de Grande Comores et celle de Mohéli, avec respectivement 6 % et 1 % du marché.¹⁹

Grâce à leur proximité avec les populations, les IMF ont réussi à répondre aux besoins de nombreux entrepreneurs et commerçants, notamment ceux évoluant dans le secteur informel, dans les marchés urbains. Cependant, certaines d'entre elles rencontrent des difficultés liées à un manque de volume d'activité suffisant pour assurer leur viabilité financière ainsi que de réallocation de fonds propres, mettant ainsi l'accent sur le besoin de mettre en place une loi spécifique pour la régulation et supervision des IMF.

Les émetteurs de monnaie électronique

Les émetteurs de monnaie électronique connaissent un développement rapide et contribuent de manière significative à l'inclusion financière.

¹⁸ Banque centrale des Comores, 'Rapport annuel', 2023, disponible ([ici](#))

¹⁹ *ibid.*

En facilitant les paiements numériques et les transferts d'argent, ces acteurs permettent aux populations, y compris celles vivant en milieu rural, d'accéder plus facilement aux services financiers. Selon le diagnostic du secteur financier commandé par la BCC en 2024, entre 2020 et 2023, le nombre de comptes actifs d'argent mobile est passé de 69 587 à 154 587, illustrant l'adoption croissante de ces solutions par les Comoriens.

Les émetteurs de monnaie électronique ne se limitent pas aux transactions de base, mais cherchent également à élargir leur gamme de services. Ils développent des produits innovants, notamment des solutions de microcrédit et de paiements électroniques pour divers services tels que les frais de scolarité, les factures d'électricité ou le transport en taxi privé. Cette évolution permet non seulement de réduire l'usage des espèces, encore dominant dans la société, mais aussi d'intégrer progressivement les utilisateurs dans le circuit financier formel.

Le rôle des intermédiaires financiers

Le secteur financier comorien compte également des intermédiaires qui jouent un rôle complémentaire dans l'offre de services financiers. La Maison Comorienne de Transfert des Valeurs (MCTV) se spécialise dans les transferts d'argent et le change manuel, facilitant ainsi les transactions internationales et l'échange de devises. La société Comores Assistance International – SA (CASi – SA) opère également en tant qu'intermédiaire financier en proposant des services de change manuel et de transferts entre les Comores et l'étranger. Ces acteurs répondent à des besoins spécifiques, notamment ceux de la diaspora et des travailleurs transfrontaliers, mais leur impact sur l'inclusion financière reste limité par la persistance des transactions en espèces et le manque de digitalisation de leurs services. KartaPay, un agrégateur de paiement aux Comores, est un exemple de FinTech émergente, jouant le rôle d'agrégeur de paiements.

Disponibilité et diversification des produits financiers

La disponibilité restreinte des produits financiers constitue un défi pour l'inclusion financière aux Comores. Deux aspects principaux méritent une attention particulière. D'une part, l'offre actuelle ne répond pas aux besoins du secteur informel, ce qui limite son intégration au sein du système financier formel. D'autre part, les secteurs productifs à forte valeur ajoutée disposent d'un accès limité aux financements, en raison d'une offre de produits financiers principalement orientée vers la consommation ou le commerce. Ces dynamiques influencent la capacité du système financier à soutenir une croissance économique inclusive et durable.²⁰

Produits de crédit

L'offre est largement orientée vers la consommation. Les crédits immobiliers sont limités, tandis que les financements destinés aux PME et aux secteurs prioritaires tels que l'agriculture, l'économie bleue et le tourisme sont marginalement représentés. Cela reflète à la fois des contraintes structurelles du secteur financier et des défis spécifiques liés à la demande et aux garanties exigées.

Les crédits à la consommation représentent la majorité des financements accordés. En 2022 et 2023, la consommation des ménages et le commerce ont constitué respectivement 94 % et 88 % du nombre de dossiers de demande de crédit financés, et 89 % et 86 % de la valeur des montants décaissés en crédit.²¹ En comparaison, les autres secteurs de l'économie ne bénéficient que d'un soutien financier

²⁰ Diagnostic commandé par la BCC en 2024 ainsi que les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF

²¹ *ibid.*

très marginal, ce qui illustre un manque d'offre adaptée aux besoins d'investissement productif et de long terme.

Le développement du crédit immobilier est entravé par l'absence de financements à long terme. Les prêts accordés couvrent généralement des périodes de 12 à 36 mois, ce qui ne permet pas aux ménages d'accéder à des solutions adaptées à l'acquisition ou à la construction de logements. Cette situation résulte en grande partie de la structure des bilans des institutions financières, où la majorité des dépôts sont à court terme, limitant ainsi leur capacité à proposer des financements de longue durée.

Les crédits destinés aux secteurs porteurs de l'économie, en l'occurrence l'agriculture, l'économie bleue et le tourisme, pourtant considérés comme secteurs prioritaires, restent extrêmement limités. Malgré des tentatives d'adaptation des produits financiers aux spécificités de ces filières, les institutions financières rencontrent des difficultés à structurer une offre répondant aux cycles économiques de ces secteurs. En particulier, la durée des cycles agricoles et touristiques ne s'accorde pas avec les caractéristiques des financements actuellement disponibles, rendant leur accès aux crédits plus difficile.

Le crédit aux PME reste peu développé, en raison de critères d'éligibilité stricts et d'exigences de garanties particulièrement élevées. Les institutions financières combinent souvent des garanties en numéraire (dépassant 20 % du montant du prêt) et des garanties matérielles (pouvant atteindre 100 % à 213 % du montant emprunté).²² Certaines initiatives tentent néanmoins d'assouplir ces exigences pour faciliter l'accès au crédit.

Encadré 1 : Témoignage d'une femme entrepreneure dans le domaine agro-alimentaire

« Les entreprises sont confrontées à des taux d'intérêt très élevés et à des garanties inabordables lorsqu'elles sollicitent des prêts. Ces garanties sont inacceptables et rendent le crédit inaccessible. Par exemple, pour un prêt récent de 25 millions FC que j'ai sollicité, j'ai dû mettre en garantie un terrain que je possède, dont la valeur est équivalente à celle du prêt. Cependant, je n'ai pu accéder qu'à 8 millions FC de la valeur de mon crédit, car l'autre partie était bloquée comme garantie en numéraire. De plus, les taux d'intérêt annuels se situent entre 10 % et 13 %, ce qui rend impossible la réalisation de mes objectifs d'investissement ».

L'Union des Meck propose un produit appelé « *Coup de Pouce* », permettant d'emprunter jusqu'à certains plafonds sans garantie. De son côté, Mvola, en attente d'une licence bancaire, prévoit d'introduire des prêts sans garantie basés sur l'historique des transactions de ses clients, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour le financement des petites entreprises et des particuliers. L'émergence de ces nouveaux modèles constitue une avancée notable dans l'adaptation de l'offre à la demande, mais reste encore limitée en portée et non réglementée.

Produits d'épargne

L'épargne reste peu développée dans le cadre des institutions financières formelles, malgré l'existence de produits destinés aux particuliers et aux entreprises. La culture de l'épargne est faible aux Comores, selon la Banque mondiale, le taux d'épargne intérieure brute (% du PIB) est de -9.3 %.²³ Cela s'explique par les déficits structurels, notamment le déficit courant, la dette publique et la

²²Données de l'Union des Meck, 2024

²³ Banque Mondiale, Épargne brute, total (% du PIB) - Comores, 2023, disponible ([ici](#))

surconsommation, mais également par une culture d'épargne limitée et une forte préférence pour la détention de liquidités en dehors du circuit bancaire ou financier formel. Le diagnostic commandé par la BCC en 2024 ainsi que les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF, mettent en évidence une adhésion restreinte aux produits d'épargne existants, et soulignent l'importance de l'épargne informelle, principalement sous forme de liquidités conservées à domicile ou de participation à des tontines. Ces pratiques exposent les épargnants à des risques de sécurité et limitent leur accès à des rendements plus attractifs.

Les tontines, largement répandues, sont des mécanismes d'épargne et de crédit informels basés sur la solidarité communautaire qui est une valeur bien établie aux Comores. Elles jouent un rôle crucial dans le financement des besoins quotidiens des Comoriens mais restent en dehors du cadre formel, limitant ainsi leur potentiel d'intégration dans le système financier structuré. **La prolifération des tontines met en évidence un double défi : d'une part, le manque de confiance envers le secteur financier formel, et d'autre part, un besoin accru d'éducation financière pour sensibiliser la population aux bénéfices de l'épargne institutionnelle.**

Encadré 2 : Cas d'étude sur la régulation des tontines au Kenya

Le Kenya compte 357 tontines ou sociétés coopératives d'épargne et de crédit (SACCOs en anglais) avec 6.84 millions de membres en 2023.²⁴ Les dépôts au sein des SACCO ont atteint presque 2,282 milliards FC en 2023.

Le cadre réglementaire pour les SACCOs au Kenya est supervisé par la Sacco Societies Regulatory Authority (SASRA), établie en vertu de la loi SACCO Societies Act de 2008. SASRA est chargée de réglementer, superviser et délivrer des licences aux SACCOs pour s'assurer qu'elles fonctionnent selon les directives établies et protègent les intérêts des membres.

Les principaux éléments de ce cadre légal comprennent :

- *La loi sur les sociétés coopératives : Cette législation régit la formation, l'enregistrement et les opérations des SACCOs, en mettant l'accent sur la participation des membres, le contrôle démocratique et la distribution équitable des bénéfices.*
- *Directives prudentielles : Émises par SASRA, ces directives favorisent une gestion saine, couvrant des aspects tels que la suffisance du capital, la gestion des risques et la liquidité.*
- *Partage d'informations sur le crédit : SASRA encourage le partage d'informations sur le crédit entre les institutions financières pour promouvoir des prêts responsables et garantir des historiques de crédit précis.*
- *Protection des consommateurs : Met l'accent sur la transparence, la divulgation et le traitement équitable des membres, en veillant à la disposition d'informations claires sur les produits et services.*
- *Mesures de sécurité : Inclut la participation au Fonds de Garantie des Dépôts (DGF) pour protéger l'épargne des membres et imposer des audits réguliers pour renforcer la transparence et la responsabilité.*
- *Conformité et application : SASRA surveille activement la conformité au cadre légal, avec des sanctions pour non-conformité pouvant inclure la suspension ou la révocation des licences.*
- *Ce cadre réglementaire assure la stabilité et l'intégrité du secteur des SACCOs au Kenya, en promouvant la sécurité et la confiance parmi les membres.*

²⁴ SASRA, 'Le rapport statutaire annuel sur les performances et les opérations des SACCOs réglementées au Kenya',

Il est à noter que des initiatives telles que le programme d'éducation à l'épargne de la Meck Moroni suggèrent des pistes d'amélioration. Elles illustrent la nécessité d'accompagner les individus dans la compréhension des enjeux de l'épargne et de renforcer l'attractivité des produits financiers via des offres adaptées aux habitudes et capacités des épargnants comoriens.

Produits d'assurance et de pension

Le secteur des assurances est animé par une vingtaine de compagnies. Cependant, le secteur demeure faiblement structuré, avec une absence de réglementation et de supervision. Le diagnostic du secteur des assurances réalisé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 2024 relève l'absence d'un cadre organisationnel clair ce qui entrave le développement du secteur et ainsi sa contribution à l'inclusion financière; le secteur est encore régi par un décret datant de 1938.²⁵ Le diagnostic met également en évidence une offre d'assurance globalement inadaptée aux besoins de la population comorienne, particulièrement face aux risques climatiques majeurs tels que les tempêtes tropicales, les inondations et les sécheresses.²⁶ Ce décalage est aggravé par un déficit national en données fiables et en compétences spécialisées au sein du secteur assurantiel. Concernant spécifiquement la couverture des aléas climatiques, l'offre d'assurance paramétrique ou indicielle, notamment pour le secteur agricole, demeure embryonnaire et ne répond que très partiellement aux enjeux. Par ailleurs, le diagnostic identifie une absence significative de produits d'assurance destinés aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) ainsi qu'aux ménages, une situation largement attribuable à l'implication encore limitée des assureurs privés et des réassureurs dans la conception et le développement de solutions adaptées à ces segments de marché.

La BCC, en lien avec la responsabilité d'encadrement du secteur émanant de ses statuts de mars 2025, lesquels lui redonnent la responsabilité de l'encadrement et la supervision du secteur des assurances qui était jusque-là déléguée au ministère des Finances, aspire à renforcer la structuration et la régulation du secteur afin d'en faire un levier efficace pour l'accès aux services financiers formels.

Le système de pension est peu développé. Le principal régime de retraite est géré par la Caisse de Retraite des Comores (CRC), qui compte 6,800 bénéficiaires et fait face à des difficultés financières, entraînant des retards fréquents dans le paiement des pensions.²⁷ En 2021, la CRC a payé 260 millions FC de pensions alors qu'elle ne recevait que 190 millions FC en cotisations des membres, créant un déficit important. Les paiements des pensions de retraite se font principalement par virement bancaire, avec une forte implication historique de la SNPSF. Les pensions, souvent faibles, ne permettent pas aux retraités de couvrir leurs besoins essentiels, les rendant dépendants des transferts familiaux ou de l'économie informelle. De plus, la majorité des travailleurs, en particulier dans le secteur informel, qui représente une grande partie de l'économie comorienne, n'ont pas accès à un régime de retraite structuré, ce qui accentue leur précarité une fois arrivés à l'âge de la retraite. Une meilleure structuration du secteur des retraites favoriserait une plus grande participation des retraités au système financier, réduisant leur dépendance et améliorant leur protection sociale. Par ailleurs, un fonds de pension bien géré pourrait jouer un rôle clé dans la mobilisation de l'épargne à long terme, contribuant à la stabilité et au développement du secteur financier comorien. En l'état actuel, le

²⁵ PNUD, 'Diagnostic pays sur l'assurance inclusive et le financement des risques pour l'Union des Comores', 2024, disponible ([ici](#))

²⁶ ibid.

²⁷ Données de la Caisse de Retraite des Comores

manque de mécanismes de retraite viables représente une opportunité manquée pour le renforcement de l'inclusion financière et le dynamisme du marché financier local.²⁸

Services de paiement et de transfert d'argent

Les transactions en espèces restent largement prédominantes, bien que le secteur des paiements numériques commence à évoluer. L'utilisation des cartes bancaires est limitée, avec 33 000 cartes de crédit et de débit recensées. Cette faible pénétration s'explique par un accès restreint aux distributeurs automatiques de billets et une faible adoption des terminaux de paiement électronique (TPE), avec seulement 418 TPE déployées en 2023 (dont environ 300 installations de monnaie électronique Holo qui sont déclarées comme TPE).²⁹ Les transactions mobiles connaissent une forte expansion. En 2023, leur volume a augmenté de 79 %, atteignant 3,6 millions d'opérations contre près de 2 millions en 2022.³⁰ Cette croissance est portée par le renforcement des services d'argent mobile et leur intégration partielle avec des portefeuilles numériques. Toutefois, les paiements instantanés ne sont pas encore établis, bien qu'ils représentent une opportunité stratégique pour la mise en place d'une plateforme nationale de paiement électronique.

La diaspora comorienne envoie chaque année plus de 150 milliards de francs comoriens, soit trois fois le budget national.³¹ Cependant, une part importante des fonds envoyés transite en dehors des circuits officiels et est souvent utilisée pour des dépenses peu productives. Afin de mieux canaliser ces ressources, les institutions financières développent des services adaptés, comme des portefeuilles électroniques permettant le retrait de fonds par code unique en agence ou via un réseau de sous-agents.

L'économie repose largement sur des transactions en espèces, une caractéristique liée à la forte prévalence de l'économie informelle et à la faible pénétration des services bancaires. Les paiements en espèce sont omniprésents dans les échanges commerciaux, qu'il s'agisse de transactions entre commerçants ou entre particuliers.³² Cette dépendance aux espèces se reflète dans la masse monétaire du pays : la circulation fiduciaire hors banques et établissements financiers représente près d'un quart du total, illustrant ainsi l'ampleur du phénomène.³³

Au-delà des frontières nationales, cette préférence pour les espèces se prolonge dans les transactions internationales. Plutôt que de recourir aux services financiers formels, de nombreux Comoriens privilégient des circuits informels, notamment en confiant d'importantes sommes d'argent à une personne de confiance chargée de les transporter. Ce mode de transfert repose sur une forte solidarité communautaire, mais il soulève des questions de sécurité et expose ces fonds à des risques de perte ou de vol.

Un défi majeur pour le secteur financier réside donc dans la captation de ces flux monétaires en espèces et leur intégration dans les circuits formels, afin de renforcer la traçabilité des échanges et de sécuriser les transactions. L'absorption de ces flux par les institutions financières se heurte cependant à plusieurs obstacles, notamment l'absence de coordination entre les banques sur le retrait

²⁸ Une étude a été commandée par le MFBSB sur la gestion des retraites, et ses recommandations pourraient éclairer les prochaines étapes en matière de réforme et d'innovation dans ce domaine.

²⁹ Banque centrale des Comores, 'Enquête annuelle sur l'utilisation des services financiers auprès des institutions financières', 2024

³⁰ Banque centrale des Comores, 'Rapport annuel', 2023, disponible ([ici](#))

³¹ Al Watwan, 'Inclusion financière de la diaspora', 2024, disponible ([ici](#))

³² Centre du Commerce International, 'Les Comores : Perspectives des Entreprises', 2018, disponible ([ici](#))

³³ Banque centrale des Comores, 'Rapport annuel', 2023, disponible ([ici](#))

de devises. Cette situation entraîne des limites de change non régulées, compliquant davantage la gestion des opérations de change et la stabilisation des flux financiers internationaux.

Des initiatives de digitalisation des transferts de fonds émergent pour permettre aux envois d'argent d'être directement versés sur des portefeuilles d'argent mobile. Des acteurs comme Mvola et Holo ont déjà mis en place ces solutions, facilitant ainsi la conservation des fonds sous forme numérique et favorisant l'adoption des paiements électroniques. L'interopérabilité entre les différents opérateurs constituerait une avancée clé. Des partenariats avec des agrégateurs de paiements comme MFS Afrique permettent de fluidifier les transferts entre différentes plateformes, renforçant ainsi l'efficacité et l'accessibilité des paiements numériques. Ces transactions sont encadrées par la réglementation en vigueur sous la supervision de la BCC, garantissant la sécurité et la conformité des opérations.

Produits de la finance sociale

La finance sociale aux Comores repose principalement sur la microfinance, la finance islamique et les mécanismes informels tels que les tontines.

La microfinance joue un rôle fondamental dans l'accès au crédit et à l'épargne pour les Comoriens à faible revenu, notamment en milieu rural. Cependant, elle fait face à des défis liés à la rentabilité, la réglementation et la pérennisation de ses structures.

La finance islamique, bien qu'encore émergente, suscite un intérêt croissant. Elle dispose d'un potentiel de réponse à une demande d'une population majoritairement musulmane en proposant des services conformes aux principes de la charia. Toutefois, son développement est freiné par l'absence d'un cadre réglementaire spécifique et d'une offre diversifiée. La BCC a initié un projet en 2021 visant à créer un environnement favorable à la finance islamique. Les difficultés rencontrées sont principalement liées au manque de ressources humaines, de disponibilité d'expertise et de sensibilisation aux possibilités offerte par la finance islamique pour améliorer l'inclusion financière ; ce qui se traduit également par le besoin de renforcer les capacités actuellement manquantes au sein de la BCC pour l'évaluation et la supervision de la finance islamique. Par ailleurs, la finance sociale islamique, notamment des instruments tels que la Zakat, représente un volet essentiel de cette finance sociale. Dans ce cadre, un décret présidentiel signé le 29 mars 2025 a institué l'Agence nationale des Aumônes – Dar Al Sadaqa, placée sous l'autorité du Cabinet du Président de l'Union, témoignant d'une volonté politique de structurer ce pan de la solidarité islamique.³⁴ Ce développement pourrait servir de levier pour une meilleure inclusion financière des populations vulnérables, si les passerelles entre les instruments sociaux (Zakat, waqf, sadaqa) et les institutions financières formelles sont renforcées.

Produits de garantie et de financement des TPE/PME

Le financement des TPE/PME est majoritairement assuré par le secteur de la microfinance, qui représente près d'un tiers des crédits accordés.³⁵ Cependant, les offres de financement adaptées aux secteurs productifs restent limitées à cause de ces obstacles :

1. Une capacité d'analyse limitée des institutions financières pour évaluer les projets et les risques des TPE/PME.
2. Une faible formalisation des entreprises, ce qui restreint leur accès aux financements.
3. Une méfiance liée aux risques climatiques et aux cycles de production irréguliers, notamment dans l'agriculture.

³⁴ Mungantyo, 'Décret N°25-023PR du 29 mars 2025', 2025, disponible ([ici](#))

³⁵ Banque centrale des Comores, 'Rapport annuel', 2023, disponible ([ici](#))

4. Un manque d'accompagnement des entrepreneurs dans la gestion et la structuration de leurs projets.
5. Le manque de financements adaptés aux besoins et aux cycles des produits des TPE/PME
6. L'absence de synergie entre les projets de développement sectoriels et les institutions de microfinance.

Certaines institutions financières, comme la Banque Populaire des Comores, ont indiqué, lors des entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF, de développer des solutions spécifiques pour les secteurs clés, notamment l'agriculture, mais ces initiatives restent encore embryonnaires. Les programmes d'accompagnement des TPE/PME sont limités. L'un des seuls exemples de succès identifiés est l'initiative de l'Union des Meck, qui propose un programme d'accompagnement pour les entrepreneurs. Par ailleurs, le marché du capital-investissement et du capital-risque est pratiquement inexistant, limitant ainsi les options de financement des investissements privés.

De plus, l'ANPI est en cours d'étude de nouvelles formes de financements des entreprises qui peuvent dépasser les subventions, jusque-là le modèle principal de soutien financier des entreprises.³⁶ Cet élan est une opportunité pour la SNIF de renforcer les opportunités de financement de TPE sous des nouveaux types de prêts ou de financement de capital risque.

Des initiatives ont été lancées pour faciliter l'accès au financement et garantir les investissements :

1. Le programme de crédit-bail soutenu par la Société Financière Internationale (SFI) et la BCC, visant à offrir des solutions de financement alternatives pour les PME.
2. La mise en place d'un guichet unique pour simplifier les démarches administratives et faciliter l'enregistrement et l'ouverture de comptes pour les entreprises, s'inscrivant dans une stratégie plus large portée par l'ANPI, qui inclut également des campagnes de sensibilisation aux bénéfices de la formalisation des entreprises, des incitations fiscales et financières, ainsi que la simplification des procédures administratives pour encourager l'intégration des acteurs économiques dans le secteur formel.
3. Un soutien financier de l'État, qui a injecté près de 7,8 milliards FC entre 2021 et 2024 pour appuyer les entreprises, notamment dans l'agriculture, le tourisme et les projets socio-économiques. Initialement accordé principalement sous forme de subventions directes, ce soutien évolue vers des mécanismes plus structurants, conçus pour faciliter l'accès au financement bancaire et à l'investissement privé. Plusieurs projets actuellement en cours de déploiement privilégient désormais des instruments comme les prêts d'honneur, les prêts en compte courant d'associé ou encore le capital-risque, afin de mieux accompagner les entreprises vers leur autonomisation financière et leur croissance.
4. Le programme de *Collateral Management* d'Exim Bank en partenariat avec l'UCCIA, mis en place en octobre 2024, permet aux opérateurs économiques du pays d'accéder à un crédit de financement garanti par les actifs importés.³⁷

Toutefois, le financement des secteurs agricole, sylvicole et halieutique reste marginal, ne représentant que 1,06 % des montants de crédits décaissés en 2023.³⁸ Ce faible niveau de financement s'explique par les incertitudes climatiques, qui augmentent le risque de perte pour les institutions financières, une formation insuffisante des agriculteurs, limitant leur capacité à gérer des

³⁶ Diagnostic commandé par la BCC en 2024 ainsi que les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF

³⁷ UCCIA, 'Le Dispositif Collatéral Management voit enfin le jour', 2025, disponible ([ici](#))

³⁸ *ibid.*

financements, des conditions de crédit onéreuses, rendant l'accès aux prêts difficile pour les exploitants et l'absence de mécanismes de garantie de ces crédits considérés risqués.

Une initiative majeure a été lancée avec la Société de Garantie des Comores (SOGAK). Soutenue par un financement initial de 1,5 milliard FC de l'Agence Française de Développement (AFD), la SOGAK vise à garantir les crédits accordés aux PME. Ces garanties couvrent jusqu'à 70 % des prêts dans les secteurs prioritaires définis par le PCE et 50 % pour les autres secteurs, pour des montants allant jusqu'à 40 millions FC. Un engagement des bénéficiaires vers la formalisation de leurs activités est requis pour bénéficier de ces garanties.³⁹

Le constat est que l'inclusion financière est entravée car il y a en l'occurrence absence d'une approche intégrée, combinant financements accessibles et adaptés à la demande, garanties solides et accompagnement structuré pour permettre aux entreprises et aux populations d'accéder durablement aux services financiers.

Utilisation des services financiers

L'utilisation des services financiers est freinée par un faible niveau de confiance et de connaissance du secteur bancaire. Une large partie de la population préfère conserver son argent en espèces plutôt que de le déposer dans une institution financière, traduisant une méfiance persistante envers le système bancaire. Cette réticence est accentuée par la perception de coûts élevés associés aux services financiers, le coût des déplacements vers les agences, ainsi qu'un manque de sensibilisation aux avantages qu'ils offrent. L'accès au crédit bancaire est également limité : les crédits représentent environ 20 % des portefeuilles des institutions financières, freinés par une perception du risque élevée et des taux de prêts non performants atteignant également 20 %.⁴⁰ Toutefois, certains services connaissent une adoption plus large, notamment les transferts de fonds internationaux, qui jouent un rôle clé dans l'économie nationale. La diaspora envoie chaque année plus de 150 milliards de francs comoriens, un montant supérieur au budget national et à l'aide publique au développement. Cette dynamique illustre une utilisation significative des services financiers pour les transactions transfrontalières, même si d'autres formes d'épargne et de crédit restent sous-exploitées.

L'identité nationale constitue également un frein majeur à l'accès et utilisation des aux services financiers, car l'obtention d'une carte d'identité nationale reste une condition préalable à l'ouverture de comptes, que ce soit pour les services de banque traditionnelle ou d'argent mobile. Bien que des efforts soient en cours pour faciliter l'accès à l'identité biométrique, ou des projets d'enrôlement soutenus par des organismes de microfinance, la difficulté à se procurer une pièce d'identité demeure un obstacle important pour l'utilisation des services financiers.

Le cadre numérique et digital de l'inclusion financière

L'opportunité du numérique dans l'inclusion financière et ses défis actuels

Le secteur numérique joue un rôle de plus en plus central dans l'inclusion financière aux Comores, notamment à travers les paiements mobiles et les services financiers en ligne. Le secteur numérique connaît un renforcement significatif grâce à la Stratégie Comores Numérique 2028, une initiative nationale portée par l'ensemble des institutions publiques et coordonnée par l'Agence Nationale de

³⁹ Banque centrale des Comores, 'Communiqué de presse Lancement de la Société de Garantie Comorienne (SOGAK)', 2024, disponible ([ici](#))

⁴⁰ Diagnostic commandé par la BCC en 2024 ainsi que les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF

Développement du Numérique (ANADEN). ANADEN assure la mise en œuvre de cette stratégie conformément à ses cinq missions définies par décret : (1) mettre en œuvre la stratégie "Comores Numérique 2028", (2) opérer la transformation numérique sur l'ensemble des secteurs, (3) mobiliser les ressources et établir des partenariats stratégiques, (4) assurer la représentation du pays aux événements nationaux, régionaux et internationaux, et (5) conseiller le gouvernement dans les choix d'investissement numérique. En lien avec l'inclusion financière, la stratégie porte sur le renforcement du capital humain, le renforcement du cadre juridique, réglementaire et institutionnel, la confiance numérique, la vulgarisation du numérique et le développement et la diversification du secteur.⁴¹

Les solutions numériques offrent une opportunité de surmonter les défis d'accès aux services bancaires traditionnels, particulièrement pour les populations rurales et celles ayant un faible accès aux infrastructures bancaires de par la situation géographique du pays. L'essor des services financiers numériques, qui permettent d'effectuer des transactions à distance, est un levier important pour résoudre les problèmes d'accessibilité financière dans le pays. Cependant, pour que ces solutions numériques soient pleinement efficaces, plusieurs défis doivent être surmontés.

Les paiements numériques ont démontré leur utilité lors de la pandémie de Covid-19, notamment dans le cadre des filets sociaux financés par la Banque mondiale et des transferts gouvernementaux aux populations vulnérables. Cette approche a permis une distribution rapide et sécurisée des fonds d'assistance. Ces initiatives ont non seulement facilité l'accès aux fonds pour les bénéficiaires, mais ont également démontré l'efficacité des paiements numériques dans la gestion des prestations sociales à grande échelle. Le succès de ces projets pourrait être utilisé comme levier pour encourager l'intégration des paiements numériques dans d'autres secteurs, comme le paiement des impôts, des taxes, ou encore pour les services de santé et d'éducation, en renforçant ainsi la transition vers une économie numérique.

L'infrastructure numérique

L'infrastructure numérique reste un défi, avec une faible exploitation des capacités de connectivité disponibles. Bien que près de 80 % de la population ait accès à la téléphonie mobile, l'accès aux services bancaires numériques reste restreint par le faible niveau d'éducation numérique.⁴² En outre, seulement 10 % des capacités du câble internet mis à disposition par Comores Câbles, sont actuellement utilisées.⁴³ Face à cette sous-exploitation des infrastructures existantes, la SNIF se positionne comme un catalyseur essentiel pour stimuler la demande et l'adoption des services numériques. En ciblant spécifiquement le renforcement de l'éducation financière numérique et la promotion des usages pratiques des services financiers digitaux, la SNIF contribuera directement à la pleine valorisation du potentiel du câble internet, renforçant ainsi les objectifs de la Stratégie Comores Numérique 2028 en matière d'accès et d'utilisation du numérique

La BCC et d'autres acteurs travaillent sur la mise en place d'une infrastructure numérique qui facilite l'accès aux services financiers numériques, tout en garantissant la protection des données des utilisateurs. Le rôle de l'infrastructure numérique, comme les centres de données, et des solutions telles que l'interopérabilité des plateformes de paiement sera central pour l'avenir de l'inclusion financière.

⁴¹ Agence Nationale de Développement du Numérique, 'Stratégie Comores Numériques 2028', 2024, disponible ([ici](#))

⁴² Diagnostic commandé par la BCC en 2024 et entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF

⁴³ Données de Comores Câbles, mars 2025

La transparence des coûts

La transparence sur les définitions des coûts est une préoccupation. L'Agence nationale de régulation des Technologies de l'Information et de la Communication (ANRTIC) a enregistré des plaintes de la part des consommateurs et des opérateurs, soulignant les défis d'adéquation de prix dans l'industrie et notamment concernant les données cellulaires.^{44,45} Depuis l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence en 2021, le régulateur collabore avec les opérateurs pour établir une fourchette de prix, un pas vers le renforcement d'une offre adaptée.

Interopérabilité des services financiers numériques

L'interopérabilité entre les institutions financières est entravée par l'absence d'un commutateur national. Cependant, des projets en cours, comme la mise en place d'un commutateur de paiements numériques devraient permettre de créer un écosystème numérique plus inclusif et transparent. En attendant la mise en œuvre d'une solution nationale, certaines institutions financières trouvent des solutions alternatives pour l'interopérabilité, soulignant l'importance de ce besoin.

L'identité biométrique

L'accès aux services financiers numériques, tout comme l'accès à tous les services financiers formels, est conditionné par la possession d'une carte d'identité biométrique. Bien que la couverture de l'identité biométrique ait progressé, il existe encore des obstacles, notamment pour les personnes nées avant l'introduction des exigences d'extrait de naissance. Des initiatives comme le projet de gouvernement numérique financé par la Banque africaine de développement ont été annoncées en octobre 2024. Ce projet vise à améliorer l'accès des citoyens à une large gamme de services gouvernementaux numériques. C'est une avancée significative qui, si elle est mise en œuvre avec succès, pourrait faciliter l'accès à la carte d'identité biométrique et, par conséquent, à l'inclusion financière. Le gouvernement a également mené plusieurs campagnes pour encourager l'adhésion de la population.

L'inclusion financière des populations vulnérables

Les femmes, les jeunes, et les personnes en situation de handicap rencontrent des obstacles pour accéder aux services financiers. Le diagnostic commandé par la BCC en 2024 ainsi que les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration de la SNIF ont mis en évidence les défis spécifiques à ces groupes et le besoin de solutions adaptées.

Les femmes : un pilier économique confronté à des obstacles

Les femmes jouent un rôle central dans l'économie locale aux Comores. Malgré leur implication importante, elles ne représentent qu'environ 26 % des entreprises formelles, notamment dans le petit commerce et l'agriculture.⁴⁶ Leur accès aux services financiers reste limité en raison de plusieurs barrières :

1. Contraintes socioculturelles : Les attentes traditionnelles liées à la gestion du foyer limitent leur temps disponible pour des démarches administratives ou bancaires. De plus, les longues

⁴⁴ *ibid.*

⁴⁵ Comores Info, 'Les Comores ont les tarifs Internet les plus élevés du monde ?', 2024, disponible ([ici](#))

⁴⁶ Données de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, 24 février 2024

files d'attente dans les agences bancaires et le manque de flexibilité des horaires constituent un frein également.

2. Faible culture financière : L'accompagnement reste limité pour les aider à mieux comprendre le système financier et ses opportunités.
3. Manque de transparence et de communication : Les femmes sont plus sensibles au manque de transparence sur les coûts des services financiers, notamment pour celles qui n'ont pas un revenu fixe, ce qui limite l'adoption des services bancaires formels.

Les jeunes : une opportunité sous-exploitée pour l'inclusion numérique

Les jeunes constituent une tranche de la population particulièrement réceptive aux innovations technologiques. L'essor des solutions de monnaie électronique a commencé à cibler cette population, mais des défis persistent :

1. Absence d'offres spécifiques des banques et IMF : Les institutions financières traditionnelles ne proposent pas de produits adaptés aux jeunes.
2. Faible culture financière : L'accompagnement reste limité pour les aider à mieux comprendre le système financier et ses opportunités.
3. Précarité économique : La majorité des jeunes travaille dans le secteur informel, ce qui réduit leur accès aux financements traditionnels.

Les personnes en situation de handicap : le risque d'une double exclusion

Avec environ 3,7 % de la population comorienne en situation de handicap (selon les informations disponibles), cette catégorie fait face à des obstacles majeurs pour accéder aux services financiers^{:4748}

1. Stigmatisation sociale : Une perception négative de leur capacité à gérer des activités économiques limite leur accès aux financements.
2. Manque d'accessibilité des infrastructures financières : Les agences bancaires ne sont pas adaptées aux personnes à mobilité réduite.
3. Absence d'informations adaptées : Les supports de communication des institutions financières ne prennent pas en compte les besoins des personnes en situation de handicap (ex. : absence de documents en braille ou d'interfaces adaptées).

Les travailleurs des secteurs fragiles : en marge du système financier

Certains secteurs d'activité comme l'artisanat et la pêche peinent à accéder aux financements en raison de :

1. L'informalité des activités, rendant difficile l'obtention de crédits.
2. L'irrégularité des revenus, qui ne correspondent pas aux exigences des banques.
3. Le manque de produits financiers adaptés, comme des crédits saisonniers ou des assurances adaptées aux risques liés aux conditions climatiques.

Ces constats mettent l'accent sur le manque d'initiatives de finance sociale adaptées aux populations vulnérables aux Comores, entravant leur inclusion financière.

⁴⁷ Représentants de la fédération des associations des handicapés de Comores. mars 2025

⁴⁸ African Disability Rights Yearbook, 'Union des Comores', 2018 disponible ([ici](#))

Comores Info, 'Les Comores ont les tarifs Internet les plus élevés du monde ?', 2024, disponible ([ici](#))

Protection du consommateur

La protection des consommateurs dans le secteur financier aux Comores reste actuellement insuffisante. Les consommateurs sont souvent exposés à des risques liés à des taux d'intérêt élevés, à un manque de transparence concernant les produits financiers et à des pratiques insuffisamment régulées au sein des institutions financières. Ces lacunes peuvent conduire à des dynamiques de surendettement et à une faible confiance dans le système financier formel. Pour remédier à ces problématiques, la BCC a introduit certaines mesures, telles que l'instauration d'un taux d'usure afin de limiter les taux d'intérêt des prêts et protéger les emprunteurs. La mise en place effective de cette mesure est attendue au deuxième trimestre de 2025. Toutefois, malgré l'existence d'une réglementation sur l'affichage des conditions tarifaires, son application reste partielle ce qui impacte la capacité des consommateurs à faire des choix éclairés. L'Agence nationale de régulation des technologies de l'information et de la communication (ANRTIC) participe activement à l'amélioration des infrastructures numériques, mais aussi à la régulation de certains services financiers numériques, en particulier dans le cadre de la protection des données des consommateurs. Bien que des progrès aient été réalisés, la mise en œuvre de ces régulations demeure un défi, notamment en raison du manque de surveillance rigoureuse, d'un cadre juridique encore en développement ainsi que de l'amélioration de la coordination de la supervision de la BCC et de l'ANRTIC.

Innovations et évolutions du secteur

Les innovations, notamment technologiques, sont un levier pour renforcer l'inclusion financière et accélérer le développement économique des Comores. Les avancées en infrastructures numériques, l'émergence d'acteurs technologiques et les opportunités en finance verte ouvrent des perspectives prometteuses.

Fintechs et nouvelles technologies

Le paysage des fintechs est en pleine évolution, bien que toujours en développement et la SNIF représente une opportunité de capitaliser sur cet élan en soutenant leur expansion. Les émetteurs de monnaie électronique (EME) jouent un rôle important dans l'innovation du secteur financier. Leur impact se manifeste à travers la facilitation des transactions numériques et l'innovation dans l'offre de crédit pour répondre aux besoins des populations mal desservies par les banques traditionnelles. Parallèlement, l'essor des infrastructures numériques crée un terreau favorable pour l'émergence de startups FinTech. Comme le souligne le diagnostic de l'ANADEN, cet élan favorable à l'innovation est néanmoins limité par le manque de fonctions de garantie pour les projets innovants.⁴⁹ L'extension de la fibre optique, bien que sous-utilisée (seulement 10 % de sa capacité exploitée, selon l'ANRTIC), offre un potentiel de transformation pour des solutions financières numériques à haut débit, en plus de l'amélioration de la couverture téléphonique, facilitant l'adoption de services financiers mobiles. L'apparition de structures comme Innov Labs et Com'Work, qui créent des communautés d'entrepreneurs spécialisés dans les nouvelles technologies, est un signal encourageant.

Crypto-monnaies

À ce jour, le marché des crypto-monnaies est quasi inexistant aux Comores. Cependant, il représente une opportunité stratégique pour la BCC, qui pourrait anticiper et encadrer son développement en évaluant les risques et opportunités pour une adoption sécurisée des cryptos, en élaborant un cadre réglementaire clair, en s'inspirant des expériences d'autres pays africains et en encourageant

⁴⁹ Agence Nationale de Développement du Numérique, 'Stratégie Comores Numériques 2028', 2024, disponible ([ici](#))

l'innovation locale, notamment en explorant des solutions basées sur la blockchain pour la traçabilité des transactions et l'identification financière des usagers, en l'occurrence leur capacité à être reconnus de manière fiable par les institutions financières grâce à des données vérifiables, comme l'identité numérique ou biométrique.

Finance verte et bleue

Les Comores sont hautement vulnérables aux aléas climatiques, et une grande partie de la population dépend du secteur agricole. Pourtant, il n'existe aucun mécanisme opérationnel de financement vert accessible aux populations locales. Des initiatives commencent néanmoins à émerger à l'instar de l'engagement politique en faveur de l'action climatique, qui pose les bases d'un développement futur de la finance verte, le PCE qui reconnaît l'importance d'un développement résilient au changement climatique et la création d'un fonds de résilience aux risques de catastrophes, qui pourrait intégrer des composantes de finance verte.⁵⁰

Le diagnostic sur le financement des risques souligne la forte vulnérabilité des Comores aux impacts climatiques, exacerbée par sa géographie et sa topographie, avec plus de 54 % de la population vivant dans des zones à risque.⁵¹ La finance bleue représente également une opportunité importante pour les Comores, étant donné ses vastes ressources maritimes et côtières. Selon le diagnostic, ce potentiel est actuellement sous-développé aux Comores.⁵²

L'absence d'un marché des capitaux est un des obstacles au développement financier et économique. Pourtant, un marché des capitaux structuré permettrait entre autres de réduire la pression sur le secteur bancaire, qui demeure aujourd'hui la principale source de financement. Cette absence impacte directement les entreprises, qui peinent à mobiliser des financements pour leur croissance en raison d'un accès limité aux instruments de levée de fonds et l'État, qui manque d'options pour diversifier ses sources de financement et réduire sa dépendance aux prêts internationaux.

Problématiques de l'inclusion financière

Problématique 1 : Accès limité aux services financiers et utilisation freinée par un nombre d'obstacles

1.1. Concentration des infrastructures bancaires en zones urbaines

Les agences bancaires, distributeurs automatiques de billets et points de services financiers sont concentrés dans les zones urbaines, ce qui limite l'accès aux services financiers pour les populations rurales, notamment en dehors de Moroni. La configuration insulaire du pays rend difficile l'accès aux agences et points de services financiers, particulièrement pour les populations dans les zones reculées et les îles. De plus, les coûts élevés liés à l'implantation et à l'entretien des agences en zones rurales sont un obstacle à l'expansion des services financiers formels dans ces régions.

1.2. Une dépendance persistante aux transactions et à l'épargne en espèces

⁵⁰ Présidence de l'Union des Comores, 'Gestion des Risques de Catastrophes en Union des Comores', 2024, disponible ([ici](#))

⁵¹ PNUD, 'Diagnostic pays sur l'assurance inclusive et le financement des risques pour l'Union des Comores', 2024, disponible ([ici](#))

⁵² ibid.

Malgré l'existence de mesures réglementaires pour plafonner l'usage des espèces, une grande partie des flux financiers échappe au système bancaire. L'absence de solutions pratiques et accessibles pour digitaliser les paiements maintient l'économie dans une logique des espèces.

1.3. Insuffisance des infrastructures numériques

Le manque d'infrastructures numériques que ce soit au niveau national pour faciliter l'interopérabilité ou dans certaines régions rurales empêche l'accès aux services financiers numériques, y compris les paiements mobiles, et freine l'inclusion financière à travers des solutions digitales accessibles.

1.4. Poids des structures sociales et des normes traditionnelles dans le recours aux produits financiers

Les systèmes informels d'entraide (tontines, solidarité familiale) sont privilégiés par rapport aux services financiers formels, réduisant ainsi la demande pour les produits bancaires. La culture de l'épargne institutionnalisée est peu développée, l'épargne se faisant souvent à domicile ou via des réseaux informels. Enfin la perception sociale du crédit comme un signe d'endettement et de faiblesse freine son adoption.

1.5. Influence des pratiques religieuses sur l'adoption des services financiers

Certains produits financiers ne sont pas conformes aux principes islamiques, ce qui limite leur adoption par une partie de la population. L'absence de solutions financières alternatives (telles que la finance islamique ou plus généralement finance sociale) crée un vide pour ceux qui souhaitent des services conformes à leurs croyances et besoins sociaux.

Problématique 2 : Manque de confiance mutuelle entre les institutions financières et la population

2.1. Méfiance des institutions financières envers les emprunteurs

Le taux élevé de prêts non performants rend les banques vigilantes à accorder des crédits. Une Centrale des risques et incidents de paiement (CdRIP) existe mais ne fonctionne pas efficacement, ce qui limite l'évaluation du risque des emprunteurs et incite à demander des garanties excessives. Cette méfiance est également liée à une asymétrie d'information en raison d'un manque d'instruments pour fiabiliser les documents financiers des entreprises. Les institutions financières manquent également de ressources pour offrir des crédits à long terme, l'épargne est principalement à court terme, empêchant les banques d'accorder des crédits longs termes, pourtant très demandés par les entrepreneurs et ménages. Les efforts pour améliorer cette situation restent limités compte tenu de l'ampleur des besoins. Il est à noter que la BCC a organisé une formation sur l'inclusion financière en 2024 pour renforcer les compétences des acteurs financiers comoriens et promouvoir une inclusion plus large.

2.2. Méfiance des citoyens envers les institutions financières

Les institutions financières, notamment les banques, ne sont pas perçues comme des partenaires de développement économique mais plutôt comme étant peu accessibles, car elles ne vont pas à la rencontre des populations. Le manque de transparence sur les coûts bancaires et les taux d'intérêt alimente une perception négative du secteur. Il n'existe pas d'exemples marquants de réussite d'entrepreneurs grâce au financement bancaire, ce qui limite la confiance dans l'utilité des services financiers. La culture de l'épargne est peu développée, ce qui freine l'accumulation de capitaux et la bancarisation.

Problématique 3 : Insuffisance de solutions de financement adaptées pour les entrepreneurs et le secteur informel, et les populations vulnérables

3.1. Offre non adaptée aux besoins et contexte

L'offre actuelle est principalement conçue pour des clients urbains et salariés, laissant de côté les travailleurs informels⁵³, agriculteurs et petits entrepreneurs. Peu d'alternatives de financement existent pour les micro-entrepreneurs qui peinent à accéder au crédit. Les institutions financières ont une capacité limitée à développer des produits adaptés aux besoins spécifiques en raison d'une faible infrastructure institutionnelle, d'un manque de ressources humaines qualifiées et d'une faible implication dans l'innovation financière locale.

3.2. Critères d'accès aux crédits inadaptés aux réalités des micro-entrepreneurs

Les exigences en matière de garanties, de fonds propres ou de bilan financier des banques excluent de nombreux micro-entrepreneurs et petites entreprises, en particulier ceux qui n'ont pas accès à des outils formels de gestion financière. La formalisation est aussi entravée par les longues démarches administratives pour l'enregistrement des entreprises, par la fiscalité inadaptée et par l'absence de mesures incitatives à la formalisation.

3.3. Insuffisance d'infrastructures de soutien pour l'accompagnement des entrepreneurs

Les entrepreneurs disposent d'une offre très limitée, souvent pas reconnue par les institutions financières, de structures d'accompagnement (incubateurs, formations à la gestion financière, infrastructures de travail partagées) qui pourraient les aider à se structurer et à se préparer à l'accès au financement et limiteraient également les prêts non-performants.

3.4. Faible inclusion financière des populations vulnérables, notamment des femmes et des personnes en situation de handicap (PSH)

Les normes sociales, combinées à l'absence de produits et services spécifiquement adaptés, continuent de limiter l'accès des femmes et des personnes en situation de handicap aux ressources financières. Aux Comores, bien que les femmes soient traditionnellement détentrices de patrimoine – notamment sous forme d'or ou de jouissance de terrains – ce capital est encore peu valorisé comme levier de développement économique. Cette situation a conduit les banques à concentrer leur offre sur le prêt sur gage, produit qui, en l'absence de dispositifs complémentaires, peut freiner la capacité des femmes à mobiliser durablement leur patrimoine pour des projets productifs.

Par ailleurs, une part importante des femmes entrepreneures évolue dans le secteur informel, ce qui complique l'accès au financement en raison de l'absence de documentation appropriée ou de garanties formelles. De même, les personnes en situation de handicap rencontrent des barrières spécifiques en matière d'accès aux ressources financières et par la suite aux services financiers, en lien avec le manque d'offres inclusives.

Problématique 4 : Manque de culture et de formation financière au sein de la population

4.1 : Faible niveau d'éducation financière à l'échelle nationale

⁵³ Le secteur informel représente une part importante de l'économie. Une enquête de 2023, par l'institut national de la statistique et l'OIT a révélé que 87 % de l'emploi agricole ou non agricole aux Comores est informel

Une grande partie de la population, notamment dans les zones rurales, manque d'éducation financière de base, ce qui empêche une compréhension adéquate des services bancaires, des produits financiers et digitaux disponibles et de la gestion des finances personnelles. Tant les particuliers que les entreprises ne maîtrisent pas suffisamment les notions financières qui leur permettraient d'optimiser l'utilisation des fonds reçus. Cette lacune entraîne souvent des impayés et des rééchelonnements récurrents de crédits, confinant les débiteurs dans un cercle vicieux d'endettement, notamment avec les prêts sur gage. Les transferts de la diaspora sont souvent orientés vers la consommation ou des investissements peu structurés, en grande partie à cause d'un manque de compréhension des mécanismes qui permettraient une meilleure valorisation de ces fonds. Pourtant, avec une meilleure information et des infrastructures adaptées, ces transferts pourraient rester dans les circuits numériques : par exemple, un transfert reçu peut être utilisé directement via téléphone ou carte bancaire pour régler des achats (marché, pharmacie, services), sans retrait en espèces. Par ailleurs, pour les montants destinés à l'épargne ou à l'investissement, il est possible de canaliser ces ressources dans des dispositifs collectifs et transparents – tels que des fonds communautaires ou des plateformes d'investissement participatif – à condition de bâtir un climat de confiance et de proposer des mécanismes clairs de gestion.

4.2. Manque d'infrastructures locales pour la formation continue sur l'utilisation des services financiers

L'absence d'infrastructures locales telles que des centres de formation ou des points d'accompagnement dans les établissements scolaires, et surtout dans les zones rurales empêche les citoyens d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder et utiliser efficacement les services bancaires et financiers modernes.

4.3. Résistance au changement en raison du manque de sensibilisation aux avantages du digital dans la finance

Les populations, en particulier celles des zones rurales, sont souvent résistantes à l'adoption des services financiers numériques en raison d'un manque de sensibilisation et de formation sur les avantages de ces technologies. L'absence de culture financière parmi la population constitue un obstacle majeur à l'adoption des produits digitaux et financiers. Beaucoup de Comoriens ignorent non seulement l'existence de produits financiers adaptés à leurs besoins, mais aussi leur potentiel à résoudre des problèmes quotidiens.

Problématique 5 : Un cadre réglementaire, institutionnel et infrastructurel insuffisamment structuré pour favoriser l'inclusion financière

5.1 Environnement nécessitant des mises à jour réglementaires de façon générale pour devenir plus favorable à l'inclusion financière

Il existe un besoin de mettre à jour et de renforcer le cadre réglementaire afin de mieux répondre aux défis actuels du secteur financier. Par exemple, la réglementation des Institutions de Microfinance (IMF) pourrait bénéficier d'une révision pour mieux encadrer leur fonctionnement et favoriser une gestion plus stable et adaptée aux besoins des acteurs locaux.

5.2. Une supervision limitée

Plusieurs mesures existent à l'instar de la limitation de l'usage de l'argent liquide, d'une centrale des risques et incidents de paiement (CdRIP), d'une réglementation du taux d'usure, ainsi que l'incitation à l'affichage des conditions tarifaires, toutefois, la communication de leur mise en vigueur et la

supervision de leur application en bonne et due forme restent faibles. La BCC ne dispose pas des moyens suffisants pour assurer un suivi efficace des réglementations. La réglementation est parfois inadaptée, avec des lois identiques pour les banques et les institutions de microfinance ou encore l'absence d'une loi sur les assurances.

5.3. Un manque de protection des consommateurs et de transparence

Il n'existe pas de cadre clair et de supervision pour garantir la transparence des coûts bancaires et des taux d'intérêt. Les consommateurs sont mal informés sur leurs droits et obligations, ce qui accentue leur méfiance envers le secteur financier.

5.4. Des barrières administratives qui freinent l'inclusion financière

L'absence de documents d'identité conformes et la complexité des exigences administratives sont des obstacles significatifs pour l'inclusion financière. Une proportion importante de la population ne possède pas une carte d'identité nationale ou un extrait de naissance, ce qui limite leur accès aux services bancaires formels. De plus, la documentation lourde et la lenteur des processus administratifs sont des freins supplémentaires pour les Comoriens désireux d'ouvrir des comptes ou d'accéder à des crédits. Les démarches pour enregistrer une entreprise sont longues et coûteuses, ce qui freine l'inclusion financière des entrepreneurs, d'autant plus que la charge fiscale est lourde notamment pour les micro-entreprises.

5.5. Faibles capacités techniques du secteur financier

Le secteur financier fait face à des contraintes en matière de ressources humaines et de compétences techniques. Il existe un besoin en formations spécialisées pour les différents rôles au sein des institutions financières, qu'il s'agisse de la gestion des risques de crédit à l'accompagnement des clients. Le renforcement des capacités techniques des acteurs du secteur permettrait d'améliorer leur efficacité et de favoriser l'adoption de solutions financières plus innovantes et sécurisées.

5.6. Des contraintes structurelles pour l'économie

Le manque d'accès à l'électricité dans certaines zones complique le déploiement de solutions financières numériques.



3 | Stratégie nationale d'inclusion financière 2025 - 2030

3 | Stratégie nationale d'inclusion financière 2025 - 2030

Vision

Cette Première Stratégie nationale d'inclusion financière vise à réconcilier l'offre et la demande de services financiers aux Comores, en plaçant au cœur de cette réconciliation la confiance mutuelle entre les usagers, les régulateurs, et les institutions financières.

L'objectif est de créer un environnement propice à une croissance inclusive, où les secteurs productifs et prioritaires du pays, deviennent des moteurs de développement durable. Les services financiers digitaux étant un pilier essentiel de cet environnement.

Cette vision s'étend à l'identification, au ciblage et à l'inclusion des populations actuellement exclues du système financier, qu'il s'agisse des femmes, des jeunes, des ruraux ou des entrepreneurs, en développant des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques de ces groupes, et en veillant non seulement à un accès facilité, mais aussi à un usage effectif, régulier et utile de ces services.

Les cibles définies dans cette première SNIF s'appuient sur un diagnostic approfondi de la situation actuelle du pays, tel que révélé par l'étude commandée par la BCC en 2024. Le taux de bancarisation (élargie) aux Comores, qui englobe les banques et les institutions de microfinance, a affiché une nette progression, passant de 22,6 % en 2018 à 29,1 % en 2022. Les données calculées pour 2024 indiquent que ce taux a atteint 39,23 %, une augmentation principalement tirée par l'augmentation du nombre de caisses de microfinance, facilitant l'accès aux populations rurales. Toutefois, des disparités d'accès importantes persistent. Le Taux de Bancarisation Strict (TBS), qui mesure la possession d'un compte dans les banques ou institutions assimilées, ne concernait que 15,67 % de la population adulte en 2023. De plus, la couverture géographique demeure inégale, avec une densité de seulement 4,3 points d'accès pour 10 000 habitants, ces services étant fortement concentrés dans les zones urbaines et périurbaines.

Dans ce contexte, la SNIF établit des cibles ambitieuses mais现实的 sur les cinq prochaines années, portées par la volonté de renforcer l'offre de services financiers en les adaptant à la demande, de développer les services numériques, d'améliorer l'éducation financière et de renforcer la confiance des populations dans le système financier. Ces efforts visent une croissance progressive du taux de bancarisation (élargie) pour atteindre 70 % à l'horizon 2030, avec une attention particulière portée aux groupes traditionnellement exclus (femmes, jeunes, ruraux, travailleurs informels, bénéficiaires de transferts, secteurs productifs). La stratégie prévoit également un suivi désagrégé de ces cibles afin de mesurer l'impact différencié des actions entreprises.

Cohérence des cibles 2030

Les cibles visent une inclusion financière à 75 %, une bancarisation élargie à 70 % et une utilisation du mobile à 75 %. Elles sont cohérentes et complémentaires : l'argent mobile sert d'accélérateur, la microfinance élargit la couverture, et la bancarisation progresse graduellement. Ensemble, elles traduisent une trajectoire réaliste vers un écosystème financier plus accessible et diversifié.

Tableau 1 : Cibles d'inclusion financière à l'horizon 2030

Indicateurs	2024	Cible 2030	Justification
Taux d'inclusion financière ⁵⁴	49,2 %	75 %	<p>Un objectif ambitieux mais réaliste compte tenu de plusieurs leviers activés.</p> <p>D'une part, l'essor de la finance digitale, la montée en puissance des services de l'argent mobile, la diversification des canaux d'accès, ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire plus favorable devraient faciliter l'accès aux services financiers formels pour une grande partie de la population aujourd'hui exclue.</p> <p>D'autre part, les efforts déployés en matière d'éducation financière, de proximité (réseau d'agents bancaires), et de développement de produits ciblés (pour les femmes, les jeunes, les ruraux) viendront renforcer l'usage régulier de ces services.</p>
Taux de bancarisation strict ⁵⁵	15,67 %	30 %	<p>Cette progression prend en compte les efforts attendus du secteur bancaire en matière de simplification des procédures d'ouverture de compte, de développement de produits accessibles, ainsi que l'intégration progressive du digital dans les services bancaires.</p> <p>Toutefois, cette cible demeure prudente, car le développement de l'inclusion financière aux Comores repose avant tout sur des alternatives aux banques traditionnelles (microfinance, argent mobile), mieux ancrées dans les usages et les territoires.</p> <p>Cette cible reconnaît les limites structurelles du modèle bancaire actuel, tout en valorisant son rôle indispensable dans le financement à long terme de l'économie et la mobilisation de l'épargne.</p>
Taux de bancarisation élargie (banques et microfinance)	39,23 %	70%	<p>La cible de 70 % en 2030 traduit la volonté de consolider le rôle de l'ensemble des institutions financières – y compris les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) – dans l'offre de services de base, en particulier dans les zones rurales et auprès des populations vulnérables.</p> <p>Cette cible est soutenue par la volonté de renforcer la capacité des IMF, d'élargir leur couverture géographique et d'améliorer leur régulation. Elle reflète aussi l'objectif de favoriser l'accès formel à des produits d'épargne et de crédit adaptés, même pour les personnes faiblement bancarisées, en tenant compte du rôle crucial de ces institutions dans les économies insulaires à forte</p>

⁵⁴ Comprenant la bancarisation élargie (banques et microfinance) et l'utilisation de l'argent mobile

⁵⁵ Lente croissance liée à l'urbanisation, à l'offre adaptée et à la confiance

			informalité comme les Comores.
Taux d'utilisation de l'argent mobile	37,07 % ⁵⁶	75 %	<p>Cet objectif repose sur le positionnement stratégique de l'argent mobile comme principal levier d'inclusion financière. Ce canal bénéficie d'une forte pénétration du téléphone mobile, d'une relative simplicité d'usage, et d'une adaptation naturelle aux besoins de transaction de faible montant, notamment dans les zones rurales ou à faible bancarisation.</p> <p>L'interopérabilité, la diversification des services offerts (paiement de factures, transferts, micro-assurance, microcrédit), l'amélioration de la couverture réseau et l'intensification des campagnes de sensibilisation sont autant de facteurs qui soutiennent la montée en puissance de l'argent mobile.</p>
Densité pour 10,000 adultes	3,6 points d'accès	10 points d'accès	<p>Cette progression tient principalement compte du déploiement à grande échelle d'un réseau d'agents bancaires et de points de services de proximité, un canal inexistant en 2024 mais prévu dans la stratégie comme levier majeur d'inclusion.</p> <p>En renforçant la couverture dans les zones rurales et périurbaines, ces agents permettront d'élargir significativement l'accessibilité, notamment pour les segments de population encore éloignés des infrastructures bancaires traditionnelles. Cette cible reste en cohérence avec les bonnes pratiques observées dans des pays comparables en développement et avec les recommandations internationales.</p>

Tableau 2 : Trajectoire cible de progression de l'inclusion financière

Année	Taux d'inclusion financière ⁵⁷	Progression annuelle	Justification
2024	49,2 %	—	Estimation issue du diagnostic, soutenue par l'essor de la monnaie électronique.
2025	54 %	+4,8 points	Lancement de la SNIF, premières campagnes de sensibilisation, amélioration de la distribution des services financiers numériques.
2026	59 %	+5 points	Déploiement accru des points d'accès en zones rurales, développement de produits adaptés, premiers effets des actions d'éducation financière.
2027	63 %	+4 points	Consolidation des services numériques, progression de

⁵⁶ Nombre de comptes de monnaie mobile actifs sur population adulte totale, sur base des données du diagnostic

⁵⁷ Taux comprenant la bancarisation élargie (banques et microfinance) et l'utilisation de l'argent mobile

			la confiance des populations grâce à la protection des consommateurs.
2028	67 %	+4 points	Intégration plus forte des groupes exclus (jeunes, femmes, travailleurs informels), renforcement des partenariats avec les prestataires.
2029	71 %	+4 points	Montée en puissance des initiatives de la SNIF, expansion continue des services numériques et adoption croissante par la population des services modernisés et des moyens de paiement numériques
2030	75 %	+4 points	Objectif stratégique de la SNIF atteint : inclusion accrue grâce à une offre diversifiée, accessible et responsable.

La progression annuelle du taux d'inclusion financière, estimée à environ 4 à 5 points par an, est justifiée par le lancement progressif des actions structurantes de la SNIF : développement des services numériques, déploiement d'agents bancaires, éducation financière ciblée, et amélioration du cadre réglementaire. Cette dynamique s'appuie également sur un fort potentiel de rattrapage, notamment en milieu rural et parmi les groupes exclus.

Catalyseurs stratégiques pour créer un écosystème favorable à l'inclusion financière

La digitalisation est un levier stratégique incontournable pour accélérer l'inclusion financière et permettre l'intégration des populations actuellement exclues. En particulier, dans des contextes comme celui des Comores, les solutions digitales, telles que l'argent mobile, offrent une opportunité de surmonter les obstacles géographiques et logistiques, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des services financiers essentiels.

Encadré 3 : Importance de l'argent mobile

L'argent mobile constitue un catalyseur majeur de l'inclusion financière, en particulier dans les pays à faible revenu où l'accès aux services bancaires reste limité. Il permet à des millions de personnes non bancarisées d'effectuer des transactions, d'épargner ou de recevoir des transferts d'argent en utilisant simplement un téléphone portable, sans avoir besoin d'un compte bancaire ni de se rendre dans une agence. Grâce à sa simplicité d'usage, sa faible barrière technologique et ses coûts réduits, l'argent mobile atteint efficacement les zones rurales et les populations vulnérables.

Des exemples comme M-Pesa au Kenya, bKash au Bangladesh montrent que ces services peuvent transformer la vie économique des ménages, faciliter l'entrepreneuriat et renforcer la résilience financière, notamment des femmes.

La BCC reconnaît le rôle fondamental de la digitalisation ainsi que de l'argent mobile pour favoriser l'inclusion financière et accélérer l'accès et l'usage des populations non bancarisées aux services financiers. Son rôle ne consiste pas à proposer directement des solutions digitales, mais à créer un environnement favorable à leur développement en mettant en place des balises régulatoires adaptées, en facilitant l'entrée des prestataires de services numériques sur le marché et en veillant à la sécurité et à la protection des consommateurs.

1. Un cadre réglementaire propice à l'innovation et à la sécurité des transactions numériques :

La BCC a mis en place des réglementations assurant que les solutions numériques se développent dans un cadre structuré et sécurisé, encourageant ainsi leur adoption à grande échelle :

- Le règlement n°1 de 2017 définit les établissements de monnaie électronique, les exigences en capital et les démarches d'agrément.
- La loi 20/005 sur les prestataires de services de paiement impose que toutes les transactions numériques soient autorisées par la BCC, garantissant ainsi une supervision stricte du secteur.
- La réforme de la loi sur la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB/FT).⁵⁸
- Loi sur le e-commerce en cours de validation, inclura un volet dédié à la protection des consommateurs pour renforcer la transparence et la confiance des utilisateurs.

2. La facilitation de l'octroi de licences pour les prestataires de services digitaux

La BCC veille à ce que l'accès au marché soit fluide tout en garantissant la conformité des nouveaux acteurs aux normes de sécurité et de solvabilité. La réglementation en place définit clairement les conditions d'octroi des licences pour les émetteurs de monnaie électronique ainsi que les transferts de fonds, assurant un équilibre entre ouverture du marché et protection du secteur financier.

3. L'interopérabilité des services financiers

Un commutateur national est actuellement en cours de développement. Son déploiement rapide au cours de la période de la SNIF permettra de fluidifier les transactions entre différentes plateformes financières et de réduire la dépendance aux espèces.

Le développement de la SNIF repose sur une approche pragmatique et réaliste, prenant en compte les initiatives existantes et les outils déjà mis en place pour faciliter l'accès aux services financiers et aux paiements.

Le tableau ci-dessous présente un inventaire des initiatives existantes, en cours ou à développer pour renforcer l'écosystème de l'inclusion financière aux Comores. Il permet d'avoir une vision d'ensemble sur les mesures structurelles, réglementaires et opérationnelles mises en place ou nécessaires pour favoriser l'accès équitable et sécurisé aux services financiers pour tous. En identifiant clairement l'état d'avancement de chaque initiative, cet outil facilite la réflexion stratégique : il met en lumière les avancées, les leviers encore à activer, ainsi que les actions prioritaires à envisager, notamment dans le cadre de la SNIF, pour créer un environnement réellement propice à l'inclusion financière durable.

⁵⁸ La promulgation de la LCB est prévue pour le deuxième semestre de 2025.

Tableau 3 : Initiatives pour la création d'un environnement favorable à l'inclusion financière

Initiative	Description	Statut
Réglementation crédit-bail	Loi facilitant l'accès au financement d'équipements. Bien que la base juridique soit en place, sa démocratisation nécessite une vulgarisation plus large auprès des TPME/PME et une incitation à l'offre côté institutions. Les premiers financements par crédit-bail, portés par Exim Bank et Sanduk Anjouan, témoignent du travail initié par la task force existante. Il serait pertinent que le GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive » capitalise sur ces réalisations pour renforcer la vulgarisation auprès des TPME/PME et encourager une offre plus large du côté des institutions, en assurant la mise en œuvre effective et la démocratisation de ce mécanisme. ⁵⁹ ⁶⁰	Mis en œuvre
Réglementation de la Finance Islamique	Cadre réglementaire opérationnel depuis 2022 à compléter avec un règlement sur les contrats de la finance islamique, mais absence d'offres sur le marché. Il est stratégique d'accompagner les institutions souhaitant se lancer par de la formation, des guides, et du soutien à la structuration des produits dans le cadre d'une task force, émanant des GTT « Finance Sociale et Inclusive » et GTT « Besoins et Accès de la Population » pour accompagner l'ouverture de fenêtre islamique dans les institutions de la place.	Mis en œuvre
Adhésion au système Single Euro Payments Area (SEPA)	Le système permet des transferts moins coûteux, ce qui est particulièrement intéressant pour les familles de la diaspora. Pour maximiser les bénéfices, il est stratégique d'encourager les canaux formels de réception des fonds (banques, mobile money).	Mis en œuvre
Réglementation de l'argent mobile	La loi encadre l'argent mobile et ouvre le secteur à la concurrence. Pour accompagner l'expansion des services, il est essentiel de renforcer les mesures d'interopérabilité et de protection des usagers. Une attention particulière devra être portée à la transparence et au suivi des tarifs, afin d'éviter que des coûts excessifs ne freinent l'adoption, notamment par les populations les plus vulnérables et en l'occurrence visées par l'inclusion financière. Une veille régulière sur l'évolution des prix, combinée à des mécanismes de contrôle contre les pratiques tarifaires abusives, permettra de garantir un accès équitable aux services, tout en préservant la dynamique concurrentielle du marché.	Mis en œuvre et à renforcer
Forum sur l'inclusion financière de la diaspora (FIFD)	La BCC a lancé, en 2024, un événement visant à renforcer les liens économiques entre les diasporas et leur pays d'origine. Cet événement, qui se veut régulier chaque année, vise la mise en place d'un cadre de dialogue entre la BCC et la diaspora sur les thématiques d'intégration des transferts de fonds des	Mis en œuvre et à renforcer

⁵⁹ Union des Comores, 'Décret No.12-15K/PR', 2012, Disponible ([ici](#))

⁶⁰ Comores Info, 'Comprendre l'impact du nouvel arrêté sur le crédit-bail aux Comores', 2023, disponible ([ici](#))

	diasporas dans le système financier. Initiative louable qui ouvre un canal de dialogue avec la diaspora. Pour renforcer son impact, il serait pertinent de transformer les idées issues du forum en projets concrets et suivis.	
Société de garantie nationale (La SOGAK)	La Société de garantie comorienne (SOGAK) vise à faciliter l'accès au crédit pour les TPME/PME via des garanties partielles. Pour optimiser son efficacité, un suivi régulier de l'utilisation des garanties et des résultats (emplois, investissements) est conseillé.	Mis en œuvre et à renforcer
Modernisation du système national de paiement (SNP)	Cette initiative vise à renforcer l'efficacité et la sécurité des paiements à travers un système centralisé interopérable, incluant un commutateur national et ATS+. Il est essentiel de garantir l'interconnexion avec tous les acteurs (banques, fintechs, IMFs, etc.) pour une adoption généralisée.	En cours de mise en œuvre
Gratuité des services bancaires de bases <i>Compte Mwanantsi</i>	Le compte <i>Mwanantsi</i> est une initiative de la BCC pour soutenir la création de compte sans frais de gestion auprès des institutions financières. Actuellement, ce service est proposé par la Meck-Moroni et l'AFG Bank. Pour renforcer son impact, il est recommandé d'élargir l'offre à d'autres institutions et de coupler le produit à un parcours d'éducation financière de base.	En cours de mise en œuvre
KYC (Know Your Customer) simplifié	Une procédure simplifiée pour le KYC au sein du secteur financier permettrait l'enrôlement d'une plus large portion de la population comorienne, en tirant partie des infrastructures numériques aux Comores. Des procédures simplifiées sont envisagées pour l'inclusion des non-bancarisés. L'utilisation d'identifiants numériques nationaux (ou biométriques) serait une avancée majeure.	En cours de mise en œuvre
Protection des données et confidentialité	La mise en place de directives de protection des données et de confidentialité au sein du secteur bancaire permet de renforcer la protection du consommateur au sein des interactions avec le secteur financier. Aux Comores, cela est partiellement pris en compte au sein des propositions de lois sur l'e-commerce. ⁶¹	En cours de mise en œuvre
Fonds urgence & résilience climatique	Un fonds de protection contre les urgences climatiques permet de protéger les biens de comoriens ainsi que les infrastructures publiques et privées encadrant l'inclusion financière. L'opérationnalisation du Fonds National d'Urgence et de Résilience (FNUR), soutenu par le PNUD, est une opportunité de renforcer les capacités du pays à financer la préparation, la réponse et la résilience face aux catastrophes. ⁶²	En cours de mise en œuvre
Campagnes d'éducation financière	Formation de proximité dans 26 villages. Il est essentiel d'assurer la continuité de ces actions, de produire des contenus adaptés (en shikomori) et de mesurer l'évolution des comportements financiers.	Mise en œuvre et à renforcer

⁶¹ Union des Comores, 'Loi sur les services de paiement en ligne et les prestations en ligne aux Comores', 2020, disponible ([ici](#))

⁶² PNUD, 'Diagnostic pays sur l'assurance inclusive et le financement des risques pour l'Union des Comores', 2024, disponible ([ici](#))

Bureau de crédit national	Un bureau de crédit existe, la centrale des risques et incidents de paiement (CdRIP), mais dont l'activité actuelle est insuffisante pour un scoring complet et inclusif, ce qui ne facilite pas l'évaluation du risque pour les institutions financières et ainsi l'accès au crédit plus juste, surtout pour les primo-emprunteur.	Mis en œuvre mais insuffisant
Transparence sur les frais et conditions	Une obligation de transparence existe mais elle est peu appliquée. Le renforcement du contrôle et la vulgarisation des droits des usagers renforcerait la confiance envers les institutions.	Mise en œuvre mais partielle
Réglementation des microfinances	L'absence de cadre spécifique freine la professionnalisation des IMFs, notamment la bonne gestion de leur fonds propres et leur potentielle canalisation vers des activités à haute valeur ajoutée. Une loi claire permettrait de réguler leurs pratiques, d'assurer la protection des consommateurs et renforcer la confiance en assurant la transparence d'un secteur clé pour la population.	À initier
Réglementation des tontines	L'absence de cadre légal prive les tontines d'un statut sécurisé. L'élaboration d'un statut ou d'une reconnaissance légale permettrait de professionnaliser leur gestion et d'intégrer leurs flux dans le système financier.	À initier
Protection des consommateurs	Il manque une directive spécifique de protection des usagers des services financiers. Un cadre national clair est essentiel pour garantir des pratiques responsables et développer la confiance dans le système.	À initier
Réglementation du secteur des assurances	Il manque une réglementation spécifique du secteur, qui incite à la mise sur le marché de produits accessibles et adaptés aux risques climatiques ou sanitaires, et par la suite à leur réglementation et supervision. Un soutien du PNUD est prévu à cet effet pour accompagner le pays dans l'élaboration du cadre légal et réglementaire sur l'assurance. ⁶³	À initier
Programme national d'éducation financière	Institutionnaliser l'éducation financière dans les programmes d'enseignement primaire, secondaire et technique/professionnel. Développer des supports en shikomori, français et arabe. Inclure des modules sur la gestion budgétaire, l'épargne, l'argent mobile, la sécurité numérique et l'entrepreneuriat.	À initier

⁶³ PNUD, 'Diagnostic pays sur l'assurance inclusive et le financement des risques pour l'Union des Comores', 2024, disponible ([ici](#))

Axes stratégiques

Tableau 4 : Axes stratégiques de la SNIF

Objectif global			
Renforcer durablement l'inclusion financière aux Comores en assurant l'accès, l'usage et la qualité des services financiers pour toutes les populations à travers une offre adaptée, des institutions de confiance, et des mécanismes tenant en compte de la protection des intérêts des consommateurs en termes de sécurité, transparence et coûts des services.			
Axes stratégiques ⁶⁴			
Axe I Réconciliation de l'offre et de la demande pour un secteur financier inclusif et véritablement au service de l'économie réelle	Axe II Développement des infrastructures et de l'économie numérique, notamment les services financiers digitaux	Axe III Éducation financière et protection des consommateurs pour initier à l'usage responsable des services financiers	Axe IV Renforcement du cadre réglementaire et du dispositif d'identification de la population cible pour l'inclusion financière
Objectifs spécifiques des axes stratégiques			
Objectif spécifique de l'Axe 1 : Structurer une offre financière inclusive, accessible et adaptée aux besoins de la population et des secteurs productifs, afin de stimuler le développement économique et améliorer les conditions de vie des Comoriens.	Objectif spécifique de l'Axe 2 : Mettre en place un environnement numérique qui favorise le développement et l'expansion des services financiers numériques inclusifs, accessibles et faciles d'usage, en réduisant la fracture numérique et la dépendance à l'argent liquide.	Objectif spécifique de l'Axe 3 : Renforcer la culture financière de la population et garantir la protection des consommateurs pour encourager un accès et un usage éclairés, responsables et durables des services financiers.	Objectif spécifique de l'Axe 4 : Mettre en place un cadre juridique et institutionnel favorable à l'inclusion financière, en encourageant la formalisation, l'identification, l'innovation et la supervision, tout en assurant une meilleure adéquation entre l'offre financière et les besoins réels de la population ciblée.

⁶⁴ Chaque axe stratégique contribue à l'objectif global en étant décliné en sous-axes plus concrets portant sur des leviers spécifiques comme : améliorer l'accès, encourager l'usage, renforcer la confiance, ou encore adapter l'offre. Ces sous-axes permettent de transformer les grandes intentions de la stratégie en actions précises, utiles et mesurables, qui mènent pas à pas vers l'objectif global d'une inclusion financière durable et équitable pour tous.

Sous axes stratégiques			
Sous-axe 1. Développer des produits financiers adaptés aux secteurs porteurs de l'économie.	Sous-axe 1. Renforcer les infrastructures essentielles au développement des services financiers numériques.	Sous-axe 1. Intégrer l'éducation financière dans les parcours d'apprentissage tout au long de la vie du citoyen et du cycle de l'entreprise.	Sous-axe 1. Adapter la réglementation pour favoriser l'innovation et l'inclusion financière.
Indicateur de succès : % de produits financiers formels spécifiquement dédiés aux secteurs porteurs	Indicateur de succès : % de la population ayant accès à un service financier numérique à moins de 5 km	Indicateur de succès : Score moyen d'un indice national de littératie financière	Indicateurs de succès : Nombre de textes réglementaires ou directives adaptés ou créés en faveur de l'inclusion Délai moyen de traitement d'une demande d'agrément d'un prestataire innovant (ex. fintech)
Objectif : Financer les secteurs productifs et créateurs de la valeur.	Objectif : Développer les bases techniques indispensables telles que la connectivité, la couverture réseau, l'électricité, et les équipements pour permettre l'essor des services financiers digitaux dans toutes les régions, en particulier les zones rurales ou enclavées.	Objectif : Introduire des modules d'éducation financière dans les programmes scolaires et universitaires, ainsi que dans les formations professionnelles et continues pour adultes et entreprises.	Objectif : Faciliter le développement de produits et services financiers inclusifs tels que les technologies financières, l'argent mobile et la micro-assurance dans un cadre réglementaire transparent, adaptable et sécurisé.
Sous-axe 2. Concevoir des produits accessibles et faciles d'usage pour les populations vulnérables. ⁶⁵	Sous-axe 2. Faciliter l'interopérabilité des systèmes et renforcer l'accessibilité des services bancaires de proximité.	Sous-axe 2. Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation ciblées.	Sous-axe 2. Renforcer la supervision et la mise en œuvre de la réglementation sur le terrain.

⁶⁵Selon l'Alliance pour l'inclusion financière, les populations vulnérables incluent, selon le contexte national, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes déplacées de force, les personnes économiquement défavorisées, les minorités raciales et ethniques et les personnes handicapées. (Alliance pour l'inclusion financière, 'Intégrer les groupes vulnérables dans les programmes et stratégies nationaux d'éducation financière', 2021, disponible ([ici](#))

Indicateur de succès : Taux de satisfaction des utilisateurs vulnérables (enquête annuelle)	Indicateur de succès : Nombre de points d'accès interconnectés disponibles	Indicateur de succès : Variation du niveau de connaissance sur l'inclusion financière avant/après campagne (%)	Indicateur de succès : Taux de conformité des institutions financières aux exigences réglementaires
Objectif : Élargir l'accès à toute la population.	Objectif : Promouvoir l'interopérabilité entre les banques, les opérateurs mobiles et les entreprises de technologie financière afin de rationaliser les transactions et de soutenir le développement d'un réseau d'agents fiable, diversifié et largement accessible local à l'échelle nationale.	Objectif : Sensibiliser à l'usage des services financiers numériques, au rôle de la Banque Centrale, et aux facilités offertes par les produits financiers.	Objectif : Veiller à l'application effective des lois adoptées et évaluer leur impact mesurable sur la promotion de l'inclusion financière.
Sous-axe 3. Stimuler l'épargne formelle locale et de la diaspora.	Sous-axe 3. Accélérer la transition vers les paiements électroniques et réduire la dépendance au cash.	Sous-axe 3. Proposer des formations aux prestataires de services et parties prenantes afin de garantir une offre de services adaptée, responsable et inclusive.	Sous-axe 3. Renforcer la formalisation des acteurs économiques.
Indicateur de succès : Taux d'épargne formelle (% de la population adulte) Nombre de produits d'épargne dédiés à la diaspora	Indicateur de succès : Ratio volume paiements électroniques / paiements en espèces	Indicateur de succès : % de prestataires ayant suivi une formation certifiée sur l'inclusion financière responsable	Indicateur de succès : % d'entreprises formalisées disposant d'un compte financier formel

Objectif : Stimuler la mobilisation des dépôts bancaires à long terme pour renforcer la capacité du secteur bancaire à octroyer des prêts à long terme.	Objectif : Mettre en place des mesures incitatives et réglementaires ciblées pour promouvoir l'usage généralisé des méthodes de paiement numériques dans les transactions du quotidien, notamment dans les paiements marchands, le versement des salaires, l'aide sociale et les paiements liés aux services publics.	Objectif : Former les institutions financières, les distributeurs, les TPME et les agents pour mieux comprendre les besoins spécifiques des consommateurs, notamment des populations vulnérables.	Objectif : Accompagner les TPE, PME, acteurs informels et entrepreneurs dans le processus de formalisation pour améliorer leur accès aux services financiers.
Sous-axe 4. Renforcer la notation et l'évaluation du risque.	Sous-axe 4. Valoriser les initiatives numériques existantes en les rendant plus innovantes pour accélérer l'inclusion financière.	Sous-axe 4. Mettre en place un cadre de protection des consommateurs.	Sous-axe 4. Structurer la gouvernance des données pour l'inclusion financière.
Indicateur de succès : Délai moyen de mise à jour des données de crédit.	Indicateur de succès : Nombre de partenariats public-privé soutenant l'innovation financière	Indicateur de succès : Taux de satisfaction des usagers sur la protection financière	Indicateur de succès : Nombre d'indicateurs clés produits régulièrement (annuellement) % de décisions stratégiques fondées sur les données collectées
Objectif : Assurer un partage d'information efficace au sein du système financier pour renforcer la confiance mutuelle entre les fournisseurs de services et les usagers.	Objectif : Capitaliser sur les innovations, plateformes et solutions locales déjà en place (paiement mobile, fintech, systèmes publics, réseau de formateurs etc.) pour étendre les usages et renforcer la résilience de l'écosystème numérique.	Objectif : Élaborer de lignes directrices, mécanismes de réclamation, transparence sur les frais caractéristiques/portée ou conditions générales des services financiers, et contrôle de la qualité des services financiers pour garantir la protection du consommateur et gagner sa confiance.	Objectif : Instaurer un cadre de collecte, de gestion et d'analyse de données fiable sur la demande, les exclusions, et les usages des services financiers.



4 | Mise en œuvre de la SNIF : cadre logique d'implémentation

4 | Mise en œuvre de la SNIF : cadre logique d'implémentation

Axe I Réconciliation de l'offre et de la demande pour un secteur financier inclusif et véritablement au service de l'économie réelle

Tableau 5 : Théorie de changement Axe I

Cible prioritaire ⁶⁶	Action	Résultat	Indicateur de succès	Responsable	Autres intervenants
Sous-axe 1 – Développer des produits financiers adaptés aux secteurs porteurs de l'économie					
Secteurs économiques productifs : tourisme, artisanat, agriculture, économie bleue, innovations.	<p>(1) Développer des produits de crédit à long terme pour les secteurs productifs (tourisme, artisanat, agriculture, économie bleue, niches industrielles).</p>	<p>→ Les secteurs productifs accèdent à des financements adaptés à leurs cycles économiques.</p> <p><i>Exemple : prêt à long terme pour un atelier d'artisanat ou une coopérative agricole.</i></p>	Nombre de produits de crédit créés par secteur.	GTT « Besoins et Accès de la Population ».	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) ; UCCIA ; Entreprendre au féminin Océan Indien Comores (EFOICOM) ; CRDE
	<p>(2) Développer des mécanismes et lignes de garantie ciblés pour les projets innovants et à fort potentiel (FinTech, artisanat durable...).</p>	<p>→ Réduction du risque pour les institutions financières et</p> <p>→ Encouragement au financement de projets innovants.</p> <p><i>Exemple : mécanisme de garantie pour une start-up agro-industrielle ou une fintech locale.</i></p>	<p>Nombre de projets financés via les mécanismes de garantie de la SOGAK.</p> <p>Volume de financement de projets innovants</p>	GTT « Besoins et Accès de la Population ».	SOGAK ; APBEF ; SAE

⁶⁶ Les cibles prioritaires de chaque sous-axes sont généraux pour l'ensemble des activités du sous-axe

Populations vulnérables : femmes, jeunes, ruraux, entrepreneurs informels.	(3) Obtenir des lignes de financement sectorielles avec des conditions spécifiques.	<p>→ Stimulation de l'investissement grâce à des incitations ciblées.</p> <p><i>Exemple : taux préférentiel pour les entreprises du tourisme ou période de grâce prolongée pour un projet agricole.</i></p>	Volume de financement mobilisé par ligne sectorielle.	GTT « Besoins et Accès de la Population ».	Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire, et Ministères sectoriels, UCCIA ; CGP
Secteurs économiques vulnérables aux catastrophes climatiques. Diaspora comorienne.	(4) Développer des produits d'assurance adaptés aux risques climatiques.	<p>→ Sécurité accrue pour les propriétaires et les institutions.</p> <p><i>Exemple : assurance prêt immobilier incluant la couverture des cyclones ou inondations.</i></p>	Nombre de produits d'assurance développés.	GTT « Besoins et Accès de la Population ».	Direction de supervision des assurances de la BCC ; Sociétés d'assurances
	(5) Introduire des produits de finance islamique.	<p>→ Les produits financiers islamiques sont disponibles et accessibles sur le marché financier.</p> <p><i>Exemple : produits Mudaraba ou Musharaka.</i></p>	Nombre de produits conformes à la finance islamique disponibles sur le marché.	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	APBEF
	(6) Développer une plateforme numérique pour investissement participatif.	<p>→ Les flux financiers directs entre la diaspora et les projets locaux sont facilités.</p> <p><i>Exemple : site permettant d'investir dans des écoles, hôpitaux ou lever des fonds pour TPME (business angels).</i></p>	Nombre d'utilisateurs actifs sur la plateforme.	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	Représentants de la diaspora ; ANADEN ; UCCIA ; Incubateurs.
	(7) Développer un fonds public-privé pour le prototypage de solutions innovantes (FinTech, startups...).	<p>→ Soutien aux innovations locales.</p> <p><i>Exemple : proposer des subventions pour le prototypage d'une appli de micro-épargne communautaire.</i></p>	Nombre de prototypes financés.	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire ; BCC ; ANADEN ; ANRTIC

Secteurs d'innovation et porteurs de l'économie.	(8) Canaliser les fonds propres des IMF vers des activités productives.	→ Alignement des flux financiers sur les besoins productifs. <i>Exemple : structuration de chaines de valeurs spécifiques.</i>	Part des fonds IMF dirigés vers des activités productives.	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	BCC ; IMF ; FCC
--	---	---	--	--------------------------------------	-----------------

Sous-axe 2 – Développer des produits accessibles et facile d'usage pour les populations vulnérables

Jeunes (18-35 ans) en situation de précarité ou porteurs de projets entrepreneuriaux.	(1) Développer des produits financiers ciblant les femmes, jeunes, personnes handicapées et entreprises dirigées par des femmes	→ Accès facilité aux services financiers pour des groupes souvent exclus. <i>Exemple : prêt à taux réduit pour jeunes entrepreneurs ; ligne de crédit flexible pour cheffes d'entreprise ; compte épargne à dépôt minimal pour personnes handicapées.</i>	Nombre de produits spécifiques créés par groupe cible.	GTT « Besoins et Accès de la Population ».	Représentants des populations vulnérables.
Personnes à faibles revenus ou sans emploi stable.	(2) Développer des offres d'assurance ou d'épargne sécurisée pour les groupes vulnérables.	→ Meilleure résilience financière des populations à faible revenu. <i>Exemple : micro-assurance santé pour femmes rurales, ou produits d'épargne avec bonus de fidélité pour les jeunes.</i>	Nombre de personnes à faible revenu inscrites à des programmes de micro-assurance et à des programmes d'épargne formels	GTT « Besoins et Accès de la Population ».	Banques et établissements financiers (BEF) ; Sociétés d'assurance

Femmes cheffes de ménage ou entrepreneures.	(3) Adapter les canaux de distribution afin de mieux atteindre les groupes vulnérables grâce à des plateformes de paiement mobile, des agents communautaires et des moyens de communication accessibles.	<p>→ Élargissement et optimisation des canaux de distribution afin d'atteindre efficacement les groupes vulnérables.</p> <p><i>Exemple : campagnes via mobile en zones rurales, services financiers en braille ou en audio pour personnes non voyantes.</i></p>	Nombre d'utilisateurs actifs issus de groupes vulnérables identifiés qui accèdent régulièrement à des produits et services financiers.	GTT « Besoins et Accès de la Population ».	
Personnes en situation de handicap.					
Populations rurales éloignées des structures financières traditionnelles.	(4) Engager des discussions formelles avec la Capacité africaine de risques (ARC) pour évaluer l'adhésion des Comores à son mécanisme de mutualisation des risques. ⁶⁷ Particulièrement, adopter son approche de modélisation 'cyclone tropical'. ⁶⁸	<p>→ Les Comores disposent d'un mécanisme de protection financière contre les catastrophes climatiques, réduisant l'impact des chocs sur les populations vulnérables et les institutions financières.</p> <p><i>Exemple : Des décaissements de fonds rapides, prévisibles et automatiques sont effectués après un cyclone, permettant un financement immédiat des interventions d'urgence et du soutien direct aux populations les plus vulnérables (agriculteurs, pêcheurs, TPE).</i></p>	<p>Signature d'un protocole d'accord ou début d'évaluation officielle avec l'ARC.</p> <p>Nombre de mécanismes d'assurance paramétrique en cours de développement ou mis en œuvre.</p>	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire ; BCC (Division des assurances) ; Sociétés d'assurance ; Partenaires techniques ARC, UA, BAD

⁶⁷ Capacité africaine de risques, 'Cyclone tropical', 2025, disponible ([ici](#))

⁶⁸ La modélisation 'Cyclone tropical' est prévue aux Comores selon le dispositif ARC de l'Union Africaine

Sous-axe 3 – Stimuler l'épargne formelle locale et de la diaspora

Ménages à faibles et à moyens revenus.	(1) Introduire des incitations fiscales ou financières pour les produits d'épargne à long terme. → Augmentation de l'épargne domestique. <i>Exemple : exonération d'impôt sur les intérêts des comptes bloqués.</i>	Volume d'épargne collectée à long terme.	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire ; BEF ; BCC
Jeunes travailleurs ou entrepreneurs.	(2) Offrir des incitations ciblées pour l'ouverture de comptes ou l'épargne initiale. → Augmentation du recours aux services financiers parmi les populations cibles grâce à la mise en place de programmes d'incitation sur mesure pour l'ouverture de comptes et les premiers dépôts d'épargne. <i>Exemple : prime de bienvenue ou épargne assortie d'un bonus pour les femmes rurales ouvrant un premier compte.</i>	Nombre de nouveaux comptes ouverts par cible de produit.	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC ; BEF ; EME
Ruraux ayant une épargne informelle ou saisonnière.	(3) Créer des comptes épargne avec bonus ou intérêts progressifs selon la régularité. → Amélioration des comportements d'épargne parmi les populations cibles. <i>Exemple : bonus annuel pour les clients effectuant 12 dépôts mensuels consécutifs.</i>	Nombre de comptes actifs bénéficiant des incitations.	GTT « Besoins et Accès de la Population »	BEF ; EME
Femmes cheffes de ménage.	(4) Développer des produits d'épargne "projets" (mariage, études, logement) avec objectifs définis. → Amélioration de la planification financière axée sur les objectifs et de l'épargne parmi les populations cibles. <i>Exemple : compte "Études" avec taux préférentiel si objectif de dépôt atteint.</i>	Nombre de comptes "objectifs" ouverts.	GTT « Besoins et Accès de la Population »	BEF ; FinTechs

Salariés du secteur formel ou informel disposant de revenus réguliers.	(5) Développer des produits d'investissement et d'épargne pour la diaspora et les IMF.	<ul style="list-style-type: none"> → Mobilisation de l'épargne diaspora et/ou les fonds propres IMF pour financer ou co-financer des projets locaux / communautaires. <p><i>Exemple : obligations pour la construction d'infrastructures ou plateformes d'investissement participatif.</i></p>	Montant total mobilisé via ces produits.	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	Représentants de la diaspora. BEF ; FinTech ; UCCIA, Commissariat à la Diaspora
--	--	---	--	--------------------------------------	---

Sous-axe 4 – Renforcer la notation et l'évaluation du risque

	(1) Optimiser le fonctionnement de la CdRIP (mise à jour des procédures, digitalisation).	<ul style="list-style-type: none"> → Meilleure gestion des risques de crédit et des informations centralisées. <p><i>Exemple : interconnexion automatisée avec les banques pour des mises à jour en temps réel.</i></p>	Nombre d'institutions connectées à la CdRIP / Délai moyen de mise à jour des données	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	CdRIP, BCC, BEF
	(2) Développer un système de notation de crédit alternatif fondé sur des données non traditionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> → Accès élargi au crédit pour les populations défavorisées. <p><i>Exemple : score de crédit calculé à partir des flux de mobile money, factures payées, recettes des microentreprises.</i></p>	Nombre de personnes ou de ménages défavorisés ayant obtenu un crédit formel	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BEF, EME, BCC, FinTechs
	(3) Élaborer des partenariats avec des opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> → Établissement de partenariats stratégiques avec des opérateurs de télécommunications, des fintechs et des services publics afin de permettre l'accès à des sources de données alternatives pour améliorer la notation de crédit. 	Nombre de partenariats signés / Volume de données alternatives collectées	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	DIFDSB division Analyse des données et identification des obstacles à l'inclusion financière

	télécoms ⁶⁹ , fintechs, et services publics pour collecter les données nécessaires à la notation. ⁷⁰	<i>Exemple : accès aux historiques de paiement d'électricité ou de crédit mobile.</i>			INSEED EME
	(4) Mettre en place des mécanismes de réclamation et de correction des erreurs dans les données de crédit.	<p>→ Mise en place de mécanismes transparents et accessibles pour traiter les plaintes et corriger les erreurs dans les données de crédit.</p> <p><i>Exemple : portail en ligne permettant aux utilisateurs de consulter et contester leurs données ce qui va instaurer davantage de confiance entre les usagers et les institutions financières.</i></p>	Nombre de réclamations traitées / Niveau de satisfaction utilisateur (via sondage)	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	CdRIP, BCC, FCC

Axe II Développement des infrastructures et de l'économie numérique, notamment les services financiers digitaux

Tableau 6 : Théorie de changement Axe II

Cible prioritaire	Action	Résultat	Indicateur de succès	Responsable	Autres intervenants
Sous-axe 1. Renforcer les infrastructures essentielles au développement des services financiers numériques.					

⁶⁹ Mvola est en train de développer des produits de crédit qui exploitent les données de transaction et d'utilisation des comptes pour établir des scores de crédit.

⁷⁰ L'avènement de l'open banking et du centre de données pour le système bancaire (actuellement en cours de développement), renforcera ces initiatives de partage de données

<p>Populations rurales et urbaines défavorisées, jeunes, entrepreneurs locaux</p>	<p>(1) Mettre à disposition des infrastructures de connectivité internet dans les zones rurales et urbaines.</p>	<p>→ Développement des infrastructures de connectivité Internet dans les zones rurales et urbaines.</p>	<p>Nombre de points de connexion installés / Pourcentage de couverture internet des zones rurales</p>	<p>GTT « Innovation Numérique et Inclusion ».</p>	<p>Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique ; ANRTIC ; Comores Câbles ; Telcos</p>
<p>Personnes non bancarisées</p>	<p>(2) Mettre en place un réseau d'agents bancaires pour étendre l'accès aux services dans les zones rurales.</p>	<p>→ Mise en place d'un réseau d'agents bancaires proposant des services financiers accessibles et abordables aux populations défavorisées. Les populations éloignées auront la possibilité d'effectuer des opérations de base (retraits, dépôts, paiements) à proximité de leur lieu de vie, sans avoir à se déplacer vers une agence bancaire.</p> <p><i>Par exemple, une vendeuse de marché peut déposer ses recettes du jour chez un agent local.</i></p>	<p>Nombre d'agents bancaires approuvés et opérationnels dans les zones rurales.</p>	<p>GTT « Innovation Numérique et Inclusion ».</p>	<p>BCC ; BEF ; EME ; FCC</p>

Populations non identifiées	(3) Faciliter l'accès à l'identité biométrique unique.	<p>→ Fourniture d'identités biométriques uniques aux citoyens dépourvus de documents d'identité afin d'améliorer leur accès aux services financiers formels.</p> <p><i>Par exemple, mettre en place des centres d'enregistrement pour capturer les données biométriques des citoyens, tels que les empreintes digitales et la reconnaissance faciale.</i></p>	Pourcentage de la population enregistrée dans le système biométrique / Nombre de centres actifs.	GTT « Innovation Numérique et Inclusion ».	Ministère de l'Intérieur ; BCC ; ANADEN.
-----------------------------	--	---	--	--	--

Sous-axe 2. Faciliter l'interopérabilité des systèmes et renforcer l'accessibilité des services bancaires de proximité.

Fournisseurs de services financiers	(1) Mettre en pleine activité le commutateur national.	<p>→ Tous les utilisateurs peuvent transférer de l'argent entre banques et opérateurs de mobile money, quel que soit leur fournisseur.</p> <p><i>Par exemple, un agriculteur avec un compte mobile peut recevoir un virement d'une banque directement sur son téléphone.</i></p>	Nombre de transactions interopérables effectuées / Pourcentage de fournisseurs de services connectés au commutateur	GTT « Innovation Numérique et Inclusion ».	PayLogic, société de mise en œuvre du commutateur.
Fintech, EME et opérateurs télécoms	(2) Soutenir le raccordement des institutions financières au commutateur (financement, assistance).	<p>→ Les IMF, banques et services mobiles sont tous connectés.</p> <p><i>Par exemple, une cliente peut retirer sur son compte bancaire via un agent mobile agréé.</i></p>	Nombre d'institutions raccordées / Pourcentage de clients ayant accès à des transactions interopérables	GTT « Innovation Numérique et Inclusion ».	BCC, Switch
Clients multi-comptes					

Régulateur, prestataires de services	(3) Développer une infrastructure de paiements instantanés.	<p>→ Les paiements (factures, transferts) sont effectués en temps réel.</p> <p><i>Par exemple, une vendeuse reçoit immédiatement le paiement d'un client sur son téléphone, même s'il/elle utilise un fournisseur de services financier différent.</i></p>	Taux de paiements instantanés réussis / Satisfaction client sur la rapidité	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	BCC, APBEF
Grand public et commerçants.					

Sous-axe 3. Accélérer la transition vers les paiements électroniques et réduire la dépendance au cash

Ménages, fonctionnaires, commerçants	(1) Digitaliser les paiements P2G (Person-to-Government). ⁷¹	<p>→ Amélioration de l'efficacité, de la transparence et de la commodité dans la prestation des services.</p> <p><i>Par exemple : pouvoir faire des paiements de factures de vignettes ou d'impôts sans se déplacer ou recevoir les paiements de l'Assurance Maladie Généralisée.</i></p>	Nombre de paiements numériques réalisés dans les services publics / Taux de croissance des paiements digitaux.	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	Agences étatiques. Ministère des finances, du budget et du secteur bancaire ; DGI ; EME ; FinTechs ; ANADEN
	(2) Surveiller la mise en œuvre du plafonnement de l'usage de l'argent liquide. ⁷²	→ Les grandes transactions (ex : achat de véhicule, paiement de loyers élevés) passent progressivement au	Taux de conformité des institutions au plafond fixé / Nombre de sanctions ou	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	BCC ; SRF ; ANRTIC

⁷¹ L'exemple du paiement des frais d'inscription pour l'Université des Comores par Holo est une piste à suivre. Université des Comores, Guide tutoriel paiement droit d'inscription', 2025, disponible ([ici](#))

⁷² Article 136 : Le prix d'achat d'un bien ou d'un service dont la valeur totale est supérieure ou égale à deux cent mille (200 000) francs comoriens ne peut être acquitté en espèces. Les salaires, indemnités et autres prestations en argent dus par l'État, les administrations publiques, entreprises ou autres personnes publiques ou parapubliques aux fonctionnaires, agents, autres personnels en activité ou non ou à leurs familles ainsi qu'aux prestataires doivent être payés par chèque, par virement ou par monnaie électronique. Les impôts, taxes et autres prestations en argent dus à l'État, aux administrations publiques, entreprises ou autres personnes publiques ou parapubliques doivent être payés par chèque, par virement ou par monnaie électronique. Le paiement des factures d'eau, d'électricité ou de téléphone dont le montant est supérieur à cent mille (100 000) francs comoriens ne peut être acquitté en espèces. »

Institutions publiques		numérique, limitant le transport d'espèces.	d'ajustements enregistrés.		
Professions libérales	(3) Monitorer l'acceptation des paiements électroniques dans les grandes entreprises et commerces.	→ Adoption et conformité accrues des systèmes de paiement électronique parmi les grandes entreprises et les commerces	Pourcentage de grandes entreprises et d'entreprises conformes aux réglementations exigeant l'acceptation des paiements électroniques.	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	BCC ; FCC ; UCCIA
Commerçants	(4) Simplifier et sécuriser les paiements mobiles pour les fonds envoyés par la diaspora.	→ Les bénéficiaires des fonds envoyés par la diaspora peuvent directement les utiliser pour payer des services locaux (santé, école, électricité), sans avoir à retirer en espèces.	Part des transferts de la diaspora conservés sous forme numérique / Nombre de paiements locaux effectués via diaspora money.	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	Représentants de la diaspora, EME
	(5) Implémenter des plateformes de financement participatif conçues pour les spécificités locales.	→ Amélioration de l'accès à des modes de financement alternatifs pour les agriculteurs et les artisans. <i>Par exemple, une plateforme dédiée permet à une coopérative de femmes rurales de financer un moulin à cannelle ou clou de girofle.</i>	Nombre de plateformes lancées / Montant total collecté via financement participatif	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	CRDE ; Réseau femmes développement, Coopératives

Familles de la diaspora, jeunes, femmes, zones rurales	<p>(6) Demander le paiement des droits pour les activités communautaires (mariage ; caisses communales ; projets communautaires) par voie formelle</p>	<p>→ Les paiements des droits se font via des voies formelles spécialisées, captant ces flux.</p> <p><i>Par exemple, les collectes pour grands mariages se font via des plateformes et voies numériques</i></p>	Volume de transfert dans les voies spécialisées pour activités communautaires	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	Notabilité ; Communes ; Ulémas
	<p>(8) Mettre en place des solutions de paiement adaptées pour faciliter la monétisation des contenus numériques et soutenir l'économie créative locale.</p>	<p>→ Les créateurs de contenu comoriens (musiciens, vidéastes, journalistes, consultants, etc.) peuvent recevoir des paiements nationaux et internationaux pour leur travail, facilitant ainsi la monétisation de leurs productions et contribuant au développement de l'économie créative locale.</p>	Nombre de plateformes de paiement (nationales ou internationales) intégrées et accessibles aux créateurs de contenu comoriens.	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	BCC, EME, ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, ANPI.

Sous-axe 4 : Valoriser les initiatives numériques existantes en les rendant plus innovantes pour accélérer l'inclusion financière

FinTechs	<p>(1) Assurer l'intégration de l'inclusion financière dans les efforts du secteur financier numérique.</p>	<p>→ Les projets et initiatives du numérique incluent une composante d'inclusion financière.</p> <p><i>Par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les FinTechs développent des outils adaptés aux populations illettrées.</i> - <i>L'inclusion financière est prise en compte au sein du cadre</i> 	Nombre de projets numériques intégrant une cible d'inclusion / Part des bénéficiaires vulnérables dans ces projets	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	ANADEN ; Incubateurs ; FinTech ; BCC
Régulateurs					
ONG					
Diaspora					

Jeunes, femmes		<i>national de cybersécurité, au sein du Computer Emergency Response Team (CERT) et du centre de coordination pour la sécurité numérique.</i>			
Populations rurales					
Personnes à faible revenu	(2) Mettre en place une Sandbox réglementaire à la Banque Centrale	→ Les institutions financière peuvent tester de nouveaux produits et services au sein de la sandbox	Nombre de projets d'institutions financière sous la Sandbox réglementaire	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC, BEF
Entrepreneurs tech, innovateurs locaux	(3) Renforcer les capacités du régulateur pour mieux appréhender et accompagner le développement des FinTech	→ Le régulateur est capable d'appréhender et accompagner le développement de l'écosystème FinTech	Nombre de formations des membres du régulateur	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	ANADEN ; Incubateurs ; FinTech ; BCC
Utilisateurs de paiements digitaux	(4) Offrir des services bancaires via USSD pour les utilisateurs sans smartphones ou en zone à faible connectivité.	→ Les clients peuvent effectuer des opérations financières de base sans internet.	Nombre de services USSD actifs / Nombre d'utilisateurs USSD enregistrés	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	EME, Telco ; ANRTIC ; BCC
	(5) Renforcer les mécanismes de sécurité pour les paiements mobiles et en ligne (double authentification, codes dynamiques).	→ Les usagers se sentent en confiance. <i>Par exemple, une commerçante reçoit un SMS de vérification à chaque transaction, limitant les fraudes.</i>	Taux d'incidents de sécurité / Niveau de satisfaction sur la sécurité	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	BCC ; ANRTIC ; ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique
	(6) Étudier la faisabilité de l'adhésion aux plateformes régionales d'interopérabilité (COMESA REPSS, SADC-RTGS) pour faciliter les	→ Réduction des coûts et délais des transactions intra-régionales.	Volume et valeur des transactions traitées via ces plateformes	GTT « Innovation Numérique et Inclusion »	BCC ; APBEF ; opérateurs de monnaie mobile.

	paiements transfrontaliers.				
--	-----------------------------	--	--	--	--

Axe III Éducation financière et protection des consommateurs pour initier à l'usage responsable des services financiers

Tableau 7 : Théorie de changement Axe III

Cible prioritaire	Action	Résultat	Indicateur de succès	Responsable	Autres intervenants
Sous-axe 1. Intégrer l'éducation financière dans les parcours d'apprentissage tout au long de la vie du citoyen comorien					
Élèves du primaire et du secondaire	(1) Élaborer un programme d'éducation financière adapté au système scolaire comorien (gestion budgétaire, épargne, crédit) ⁷³	→ Un programme national d'éducation financière est conçu pour les écoles primaires et secondaires.	Programme finalisé et validé par le ministère de l'Éducation	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC, ministère de l'Éducation
	(2) Former des formateurs pour dispenser les modules d'éducation financière.	→ Les enseignants sont capables d'animer des sessions interactives sur la gestion financière de base.	Nombre de formateurs certifiés	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC ; IFERE
	(3) Introduire des modules d'éducation financière dans les filières administration économique et sociale AES et Banque & Finance à l'Université des Comores.	→ L'éducation financière est intégrée dans les parcours académiques supérieurs.	Nombre de modules intégrés / Nombre d'étudiants formés	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Université des Comores.
	(4) Organiser des visites pédagogiques au musée de la monnaie pour les élèves.	→ Les jeunes découvrent les notions de base liées à la monnaie et à son rôle économique.	Nombre de visites organisées / Nombre de participants	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC ; Ministère de l'Education Nationale, Ecoles privées
	(5) Programmer des événements de sensibilisation	→ La sensibilisation est renforcée par des formats dynamiques et adaptés	Nombre d'événements	GTT « Éducation Financière et	BCC

⁷³ Une réflexion est actuellement en cours au sein du ministère de l'éducation sur l'élaboration d'un tel curriculum

Étudiants universitaires Nouveaux usagers, personnes peu alphabétisées	financière dans les écoles et universités (jeux, conférences, concours).	à la jeunesse.	organisés	Sensibilisation »	
	(6) Identifier et former des référents d'accompagnement pour les premières utilisations de services financiers, (cela peut être fait via des partenariats avec les fournisseurs de services financiers digitaux qui font souvent ces activités d'accompagnement sur le terrain pour faciliter l'adoption et usage de leur services)	→Les citoyens ont accès à un accompagnement personnalisé dans leur parcours d'inclusion.	Nombre de référents formés et actifs	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC ; EME ; ANADEN
	(7) Établir des partenariats avec ONG, sociétés et institutions pour l'éducation financière communautaire.	→L'éducation financière devient une démarche partagée par tous les acteurs du développement.	Nombre de partenariats formalisés	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC

Sous-axe 2. Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation ciblées

	(1) Lancer des campagnes médiatiques et communautaires sur des sujets clés (épargne, crédit, services digitaux).	→ Le public est informé sur les principes de base de l'éducation financière.	Nombre de campagnes lancées / couverture géographique	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC
	(2) Programmer une caravane	→ La sensibilisation de proximité est	Nombre de localités	GTT « Éducation	BCC ; APBEF ;

Les communautés rurales	“éducation financière” nationale appuyée par les maires avec BCC et établissements financiers.	assurée à travers tout le territoire.	couvertes / taux de participation	Financière et Sensibilisation »	Communes
	(3) Inciter les institutions financières à informer leurs clients et sociétaires.	→ Les clients comprennent mieux les produits proposés.	Nombre de formations menées par les institutions / taux de satisfaction des clients	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC ; APBEF
Les primo-accédants aux services financiers	(4) Diffuser des contenus pédagogiques via radios locales, réseaux sociaux, événements communautaires.	→ Une large diffusion de contenus éducatifs est assurée sur plusieurs canaux.	Nombre de supports produits et diffusés / audience estimée	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Office de Radio et Télévision des Comores
	(5) Organiser des forums communautaires sur l'éducation financière (avec démonstrations, témoignages).	→ Les échanges directs permettent une meilleure appropriation des messages.	Nombre de forums organisés / taux de participation	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	ONG
Les ONG	(6) Sensibiliser aux services financiers numériques et à leur sécurité, notamment pour les bénéficiaires de transferts de la diaspora.	→ Les populations ciblées adoptent davantage les outils numériques sécurisés	Taux d'adoption des services numériques dans les zones ciblées	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC ; EME
	(7) Clarifier le rôle de la BCC auprès du grand public ; par exemple : (i) concevoir et diffuser des supports d'information sur la BCC (en ligne et dans les agences). Ou organiser des journées portes ouvertes de la BCC.	→ Une meilleure compréhension du rôle de régulateur renforce la confiance et l'image de proximité, et les missions de la Banque Centrale sont connues et comprises.	Nombre de supports diffusés / trafic en ligne	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	BCC

Les institutions financières	(8) Assurer la diffusion et la promotion des standards dédiés à la protection des consommateurs auprès de la population et des institutions concernées.	→ Les consommateurs et les prestataires ont connaissance de leurs droits et obligations	Nombre de supports diffusés / nombre de sessions de sensibilisation	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Fédération Comorienne du Consommateur
	(9) Organiser des sessions éducatives sur les droits des consommateurs et la cybersécurité.	→ Les consommateurs sont mieux informés sur leurs droits et les risques numériques.	Nombre de sessions tenues / taux de participation	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Fédération Comorienne du Consommateur
	(10) Sensibiliser via des campagnes ciblées sur les avantages de l'épargne formelle.	→ Changement des comportements vis-à-vis de l'épargne informelle. <i>Exemple : storytelling de réussite, jeux concours ou webinaires interactifs.</i>	Taux d'augmentation des intentions d'épargne formelle (via sondage ou feedback)	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	IMF (Financement de campagnes par fonds propres) ; Associations de la diaspora
Les bénéficiaires de transferts de la diaspora	(11) Mettre en place un accompagnement non financier : éducation financière ciblée, mentorat entrepreneurial.	→ Renforcement des capacités pour une utilisation durable des produits. <i>Exemple : sessions de mentorat pour jeunes porteurs de projets ou femmes entrepreneures.</i>	Nombre de bénéficiaires accompagnés / % de rétention client après 12 mois	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Incubateurs Structures d'accompagnement
Populations non bancarisées					
Populations peu alphabétisées					

Sous-axe 3. Former les prestataires et parties prenantes à une offre adaptée et responsable

Institutions financières	(1) Former les institutions financières sur le développement et la commercialisation de produits adaptés aux secteurs dynamiques de l'économie.	→ Les produits financiers sont mieux alignés aux besoins des cibles locales.	Nombre d'institutions formées / nouveaux produits développés	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	GTT « Besoins et Accès de la Population » APBEF
SFD, ÈME	(2) Former les acteurs du secteur financier aux attentes spécifiques de la diaspora.	→ Une meilleure adéquation des services à la clientèle diasporique est assurée.	Nombre de sessions de formation / taux d'adoption de services par la diaspora	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	GTT « Besoins et Accès de la Population »
Employés de la BCC et Employés de banques	(3) Organiser des formations en éducation financière à tous les professionnels, notamment les stagiaires, du secteur financier.	→ Le personnel des institutions financières est capable de relayer les messages de sensibilisation. <i>Exemple : former les professionnels sur les thématiques liées à la finance islamique.</i>	Nombre de personnes formées / évaluation post-formation.	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	KOMSAE, le réseau des SDE/SAE aux Comores
	(4) Organiser des sessions de formation continue à la BCC sur les évolutions réglementaires.	→ Le personnel de la BCC actualise ses compétences en supervision et régulation.	Nombre de sessions tenues / taux de participation interne	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	
	(5) Organiser des formations ciblées sur la gestion sécurisée des données financières.	→ Les institutions financières améliorent leur gestion des risques liés aux données	Nombre d'institutions ayant suivi la formation / audits internes réussis	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	APBEF

Entrepreneurs, micro-entreprises, jeunes	(6) Créer des mécanismes d'accompagnement des populations exclues et entrepreneurs vers une mentalité entrepreneuriale via les SDE/SAE.	→ Les SDE/SAE deviennent des relais efficaces de l'inclusion financière.	Nombre de bénéficiaires accompagnés / taux d'accès au financement	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	KOMSAE, le réseau des SDE/SAE aux Comores
SDE/SAE	(7) Créer un cadre incitatif pour favoriser la collaboration entre institutions financières et SDE/SAE tout en incorporant la technologie là où c'est efficace et pertinent.	<p>→ Un écosystème local de soutien à l'accès au financement est renforcé.</p> <p><i>Exemple : soutenir les SDE/SAE pour renforcer leur capacité d'analyse de gestions des FinTechs</i></p>	Nombre de partenariats formalisés / nombre de projets co-financés	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	KOMSAE, les réseaux des SDE/SAE aux Comores ; BEF
TPME/PME	(8) Promouvoir l'utilisation du scoring alternatif auprès des IMF et banques.	<p>→ Adoption progressive du modèle alternatif pour faciliter l'accès au crédit.</p> <p><i>Exemple : formation des analystes crédit sur l'interprétation de ces nouveaux scores.</i></p>	Taux d'utilisation du scoring alternatif dans l'octroi de crédits	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	

Sous-axe 4. Mettre en place un cadre de protection des consommateurs

BCC & autorités de régulation	(1) Élaborer un manuel de lignes directrices et de standards dédiés à la protection des consommateurs.	→ Existence d'un référentiel national pour encadrer les droits et devoirs des parties prenantes. <i>Exemple : protections des données pour lors de l'utilisation des données alternatives.</i>	Manuel validé et diffusé	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	
Institutions financières	(2) Mettre en place une plateforme accessible de traitement des réclamations.	→ Les consommateurs disposent d'un canal clair pour faire valoir leurs droits.	Plateforme opérationnelle / taux de réclamations traitées	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	
Usagers de services financiers	(3) Élaborer une charte de l'innovation responsable dans le secteur financier	→ Le développement de nouveaux produits prend en compte les droits du consommateur	Charte élaborée et adoptée par les institutions concernées	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Fédération Comorienne du Consommateur
	(4) Initier une réflexion nationale sur la définition du surendettement et sensibiliser la population à une utilisation responsable du crédit. ⁷⁴	→ Les institutions financières disposent d'un cadre de référence clair pour prévenir le surendettement, et les emprunteurs sont mieux informés des risques.	Cadre de définition du surendettement validé	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Ministère des Finances, Associations de consommateurs, APBEF
	(5) Développer et intégrer dans la réglementation des obligations de "prêt responsable" pour tous les fournisseurs de crédit.	→ Les pratiques d'octroi de crédit sont plus saines et protectrices pour les consommateurs, réduisant les risques de surendettement à la source.	Le nombre de litiges liés au surendettement diminue.	GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »	Banques, IMF, EME, CdRIP

⁷⁴ Alors que les efforts déployés pour stimuler l'accès au crédit sont appelés à s'intensifier, il est essentiel d'anticiper les risques de surendettement en posant dès à présent les bases d'un cadre d'inclusion responsable et durable.

Consommateurs		<p><i>Exemple : Ceci inclut l'obligation de consulter la CdRIP et le renforcement de la transparence sur le coût total du crédit et les taux d'intérêt effectifs.</i></p>			
---------------	--	---	--	--	--

Axe IV

Renforcement du cadre réglementaire et du dispositif d'identification de la population cible pour l'inclusion financière

Tableau 8 : Théorie de changement Axe IV

Cible prioritaire	Action	Résultat	Indicateur de succès	Responsable	Autres intervenants
Sous-axe 1 - Adapter la réglementation pour favoriser l'innovation et l'inclusion financière					
Institutions financières	(1) Élaborer une loi spécifique pour réguler les IMF	→ Renforcer la transparence et la stabilité du secteur de la microfinance.	Loi promulguée et appliquée / % d'IMF agréées et supervisées	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	DRRB
Familles à faibles revenus	(2) Élaborer un cadre réglementaire adapté pour le secteur des assurances.	→ Étendre l'accès à des produits d'assurance abordables et inclusifs.	Nombre de nouvelles licences délivrées / % de la population couverte par une assurance	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	DRRB
Diaspora	(3) Cartographier les besoins en finance sociale (ex. Assurance maladie, bourses, retraites, filets sociaux etc.)	→ Adapter l'offre financière aux besoins spécifiques de la population partant d'un diagnostic concret des besoins et de la cible.	Rapport de cartographie publié / nombre de produits adaptés lancés	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	INSEED, ministère de la Santé (protection sociale) UdC, CRC, Filets sociaux, AMG
Startups, incubateurs, investisseurs	(4) Créer un cadre réglementaire pour les fonds de pension et retraites.	→ Promouvoir l'épargne longue durée et la protection sociale.	Cadre élaboré / % de travailleurs hors fonction publique couverts par un fonds de pension	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, ministère de la Santé, CRC
	(5) Créer un formulaire d'agrément simplifié pour les FinTechs.	→ Le processus d'entrée sur le marché est plus fluide.	Délai moyen d'agrément / Nombre de FinTechs agréées	GTT « Environnement Propice et	BCC

Secteur privé		<i>Par exemple, une start-up comorienne peut facilement soumettre son dossier et être suivie par la Banque Centrale.</i>		Régulation Inclusive »	
Travailleurs formels et informels	(6) Créer un cadre réglementaire pour le crowdfunding	→ Ouvrir de nouveaux canaux de financement pour les entrepreneurs	Cadre validé / nombre de plateformes agréées	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC
	(7) Créer un cadre pour le capital-risque et les business angels	→ Stimuler le financement innovant des startups	Cadre validé / montant de fonds levés via ces canaux	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC, UCCIA
	(8) Élaborer un cadre stratégique d'expérimentation et de régulation progressive des crypto-actifs et de la blockchain.	→ Encadrer l'utilisation croissante des crypto-monnaies en assurant la sécurité.	Cadre élaboré / existence d'une sandbox réglementaire	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC
	(9) Définir les pistes d'encadrement de la crypto-monnaie aux Comores	→ Réduire les risques liés à l'usage non régulé de crypto-monnaies.	Guide ou projet de loi produit / niveau d'adoption réglementaire	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC
	(10) Encadrer et superviser les activités de règlement du commutateur national.	→ Le règlement entre institutions est sécurisé et transparent et les délais de transfert interbancaires sont réduits à quelques secondes.	Nombre d'incidents de règlement / Délai moyen de règlement entre institutions	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC
	(11) Élaborer un cadre juridique pour sécuriser les	→ Renforcer la confiance dans les banques.	Loi adoptée / % de la population exprimant	GTT « Environnement	BCC

Retraités	dépôts.		sa confiance dans le système bancaire	Propice et Régulation Inclusive »	
	(12) Intégrer formellement la prise en compte des risques climatiques dans la supervision financière, en exigeant des institutions financières qu'elles identifient, évaluent et publient régulièrement leur exposition de portefeuille aux risques climatiques.	→ Le système financier devient plus résilient face aux risques climatiques grâce à une transparence accrue et à une meilleure gestion de ces risques par les institutions financières.	Nombre d'institutions financières ayant publié un rapport annuel sur leur exposition aux risques climatiques.	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC, APBEF
	(13) Introduire un facteur de soutien vert permettant une réduction ciblée des exigences de fonds propres pour les crédits finançant des projets alignés sur la taxonomie verte nationale.	→ Les flux de financement sont réorientés vers des projets durables, favorisant une transition écologique active du secteur productif.	Volume annuel de crédits octroyés bénéficiant du facteur de soutien vert (% du portefeuille total).	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC, APBEF
Épargnants					

Sous-axe 2 - Renforcer la supervision et la mise en œuvre de la réglementation sur le terrain

Utilisateurs d'argent mobile	(1) Imposer une supervision rigoureuse de l'argent mobile et des MNO.	→ Sécuriser l'usage de l'argent mobile et protéger les utilisateurs sur les questions de tarifs et qualité de service.	Nombre d'agents inspectés / Nombre de sanctions ou ajustements réglementaires appliqués.	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC ; ANRTIC
	(2) Surveiller la communication claire sur les taux effectifs globaux (TEG).	→ Prévenir les frais cachés et renforcer la confiance des emprunteurs.	% d'institutions affichant clairement le TEG / Nombre de litiges liés aux frais cachés	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	
Opérateurs télécoms, fintechs	(3) Superviser l'affichage des frais et taux d'intérêt dans les établissements financiers.	→ Améliorer la transparence des coûts bancaires.	% de guichets respectant l'affichage réglementaire / Retours clients	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	
Consommateurs de produits de crédit	(4) Accroître la réglementation en cybersécurité pour les services financiers numériques.	→ Protéger les données des usagers et renforcer la sécurité des transactions.	Nombre de failles recensées et corrigées / Audits de cybersécurité réalisés	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	
	(5) Appliquer des mécanismes de contrôle dans les campagnes de digitalisation.	→ Assurer une mise en œuvre responsable des innovations numériques.	Nombre d'inspections sur les nouveaux produits/services digitaux / Taux de conformité	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	
	(6) Vérifier à quel point les incitations fiscales et financières pour motiver la	→ Encourager les acteurs informels à rejoindre le secteur formel.	% d'entreprises informelles formalisées après	GTT « Environnement Propice et	

IMF, banques	formalisation des entreprises et élargir leur accès aux services financiers sont incitatives.		incitations / Nombre de bénéficiaires	Régulation Inclusive »	
	(7) Mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation mutuelle LBC/FT du GIABA pour aligner le dispositif national sur les standards internationaux du Groupe d'action financière (GAFI).	→ Le risque pays perçu est réduit, les relations bancaires internationales sont sécurisées, et l'intégrité du système financier est renforcée.	Amélioration de la note de conformité du pays dans le rapport de suivi du GIABA.	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	BCC, ministère de la Justice, APBEF.

Sous-axe 3. Renforcer la formalisation des acteurs économiques

TPME, PME	(1) Mise en application des procédures simplifiées de création et de formalisation d'entreprises, en ciblant particulièrement les TPME/PME et les start-ups. ⁷⁵	→ Accroître le nombre d'entreprises formelles, en particulier les TPME et startups et simplification et digitalisation des procédures de création et de formalisation des entreprises.	Nombre de nouvelles entreprises enregistrées via les procédures simplifiées / Temps moyen de création d'entreprise	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	
Entrepreneurs	(3) Intégrer les tontines dans le système financier formel via une régulation adaptée.	→ Offrir une protection réglementaire aux participants et favoriser leur accès à d'autres services, et se servir de ces produits communément utilisé comme un produit d'appel pour le premier usage des services financiers dans un cadre formel.	Nombre de tontines enregistrées et intégrées dans les circuits formels / % de membres accédant à d'autres services financiers	GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »	
Secteur informel					

⁷⁵ Ce projet est actuellement en cours afin de digitaliser les procédures de création et de formalisation, sous l'égide de l'ANPI.

Membres de tontines traditionnelles					
Sous-axe 4. Structurer la gouvernance des données pour l'inclusion financière					
Institutions financières	(1) Établir des normes pour la collecte et l'analyse de données financières.	→ Amélioration de la qualité, de la cohérence et de l'exploitation des données dans le secteur financier.	Nombre de normes adoptées / Taux de conformité des institutions financières	GTT « Besoins et Accès de la Population »	INSEED
Régulateurs et décideurs publics	(2) Collecter des données désagrégées (genre, âge, zone géographique, etc.)	→ Permettre une meilleure compréhension de la cible, des usages et des besoins des groupes vulnérables.	% d'institutions financières produisant des rapports désagrégés / Qualité des statistiques produites	GTT « Besoins et Accès de la Population »	CdRIP
Autorités de supervision					
Investisseurs					
Porteurs de projets durables	(3) Créer des incitations pour l'harmonisation des pratiques de reporting.	→ Renforcement de la transparence et comparabilité des données financières entre institutions.	Nombre d'institutions adoptant les standards harmonisés / % d'amélioration de la couverture statistique	GTT « Besoins et Accès de la Population »	BCC
	(4) Concevoir une taxonomie verte et fixer des normes pour les projets écologiques.	→ Favoriser la finance durable et orienter les flux vers des investissements verts.	Existence d'une taxonomie nationale / % d'investissements identifiés comme « verts »	GTT « Finance Sociale et Inclusive »	FNUR ⁷⁶

⁷⁶ La taxonomie verte permet de créer une compréhension collective des aléas et opportunités climatiques aux Comores, capitalisant sur les premiers efforts du FNUR.



5 | Gouvernance de la Stratégie nationale d'inclusion financière

5 | Gouvernance de la Stratégie nationale d'inclusion financière

5.1 Structure de la gouvernance

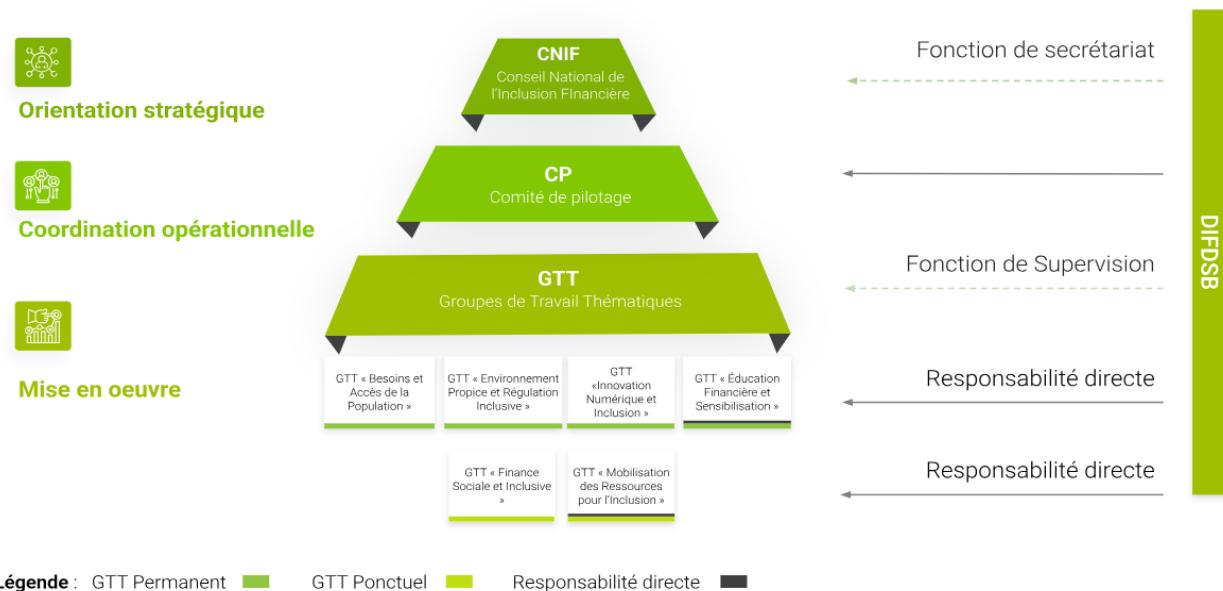
Le cadre de gouvernance de la SNIF vise à atteindre les objectifs de l'inclusion financière en mobilisant les parties prenantes publiques et privées autour d'une vision commune pour élargir l'accès de la population au secteur financier et l'usage inclusif de produits financiers. Le cadre de gouvernance repose sur un mécanisme participatif assurant la cohérence entre les activités envisagées et le suivi de leur mise en œuvre.

Pour définir la structure de gouvernance de la SNIF, une démarche structurée a été adoptée. Elle a consisté à analyser les bonnes pratiques observées dans d'autres pays ayant mis en place des stratégies d'inclusion financière, afin d'en tirer des enseignements adaptés au contexte comorien. Ce travail de benchmark a permis d'identifier les principes clés d'une gouvernance efficace : une coordination forte, une représentation multisectorielle, une répartition claire des rôles, ainsi qu'un ancrage institutionnel au plus haut niveau.

Sur cette base, la structure de gouvernance retenue s'articule autour de trois niveaux complémentaires :

- (i) Un Comité National de l'Inclusion Financière (CNIF) présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale, réunissant les acteurs institutionnels clés ;
- (ii) un Comité de pilotage présidé par la Direction de l'Inclusion Financière et du Développement du Secteur Bancaire (DIFDSB), composé des chefs de file des Groupes de Travail Techniques (GTT) ; et
- (iii) Des GTT correspondant aux actions des axes de la stratégie.

Figure 4 : Pyramide de la gouvernance de la SNIF



5.1.1 Le Conseil National de l’Inclusion Financière (CNIF)

Le CNIF pilote la vision de l’inclusion financière aux Comores. Le CNIF est présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale, fixe les orientations stratégiques de la SNIF. Il réunit les représentants de haut niveau des institutions publiques, autorités de régulation, agences publiques et associations sectorielles ainsi qu’une représentation de la diaspora.

Le CNIF incarne la dynamique initiée par tous les efforts d’inclusion financière et détermine les grandes orientations stratégiques du pays en la matière. Le CNIF valide les rapports annuels de la SNIF et conseille le gouvernement sur les leviers à activer pour accélérer l’inclusion financière. Sa mission s’étend à la promotion active de l’inclusion financière dans toutes les politiques publiques, programmes de développement et initiatives d’intérêt national.

5.1.2 Le Comité de Pilotage de la SNIF (CP)

Le Comité national de pilotage coordonne l’exécution de la SNIF. Il est présidé par la Direction de l’Inclusion Financière et du Développement du Secteur Bancaire (DIFDSB), assure la coordination opérationnelle, et est composé des chefs de file des groupes de travail thématiques et veille à la mise en œuvre efficace de la stratégie. Le CP a également une fonction de secrétariat vis-à-vis du CNIF et de supervision vis-à-vis des Groupes de travail thématiques (GTT) ainsi qu’une responsabilité directe sur les GTT « Éducation Financière et Sensibilisation » et « Mobilisation des Ressources pour l’Inclusion ». Ses principales missions sont de :

- I. Valider les livrables thématiques produits par les GTT ;
- II. Produire des rapports stratégiques pour le CNIF ;
- III. Formuler des recommandations et ajuster les priorités en fonction des réalités de terrain ;
- IV. Garantir l’efficacité et la cohérence de l’exécution grâce à des mécanismes de contrôle rigoureux.

5.1.3 Les Groupes de Travail Thématiques (GTT)

Les GTT sont les moteurs d'action de la SNIF. Regroupés par thématique stratégique, ils réfléchissent à l'exécution des actions prévues, désignent un responsable par activité et ajustent les plans d'activités si nécessaire. Ils bénéficient d'une flexibilité pour mobiliser des expertises externes et s'assurer de la pertinence de leurs interventions. Les quatre groupes permanents se réunissent régulièrement, tandis que deux groupes transversaux sont convoqués selon les besoins spécifiques de la stratégie. Chaque groupe réunit les acteurs principaux engagés dans le domaine concerné et rend compte de ses progrès directement au CP. Des échéances de réunion trimestrielles sont établies pour les GTT Permanents. En revanche, les GTT Ponctuels adaptent leurs fréquences de réunion aux exigences et à la progression de leurs attributions.

Tableau 9 : Types et missions et GTT

GTT	Type	Mission principale
« Besoins et Accès de la Population »	Permanent	Ce GTT est chargé d'identifier, d'analyser et de suivre de manière continue les besoins financiers des différentes cibles de la population, notamment les populations exclues des systèmes formel et informel financiers. Il permettra d'assurer que les stratégies d'inclusion financière soient en phase avec les évolutions des réalités socio-économiques du pays et des besoins et profils des usagers. Ce GTT inclut la participation de la Direction de la Stabilité Financière du ministère des Finances et du Budget, chargée des thématiques de formalisation et d'élargissement du secteur financier. L'INSEED est également une partie prenante centrale de ce GTT, permettant de bien comprendre et de cibler la population sur base de données probantes.
« Environnement Propice et Régulation Inclusive »	Permanent	Ce GTT vise à analyser et proposer des améliorations du cadre réglementaire, politique et institutionnel pour favoriser l'inclusion financière. Il travaillera à lever les barrières légales existantes et à encourager un environnement propice à l'élargissement de l'accès aux services financiers pour tous.
« Innovation Numérique et Inclusion »	Permanent	Ce GTT est destiné à promouvoir l'innovation digitale au service de l'inclusion financière. Il identifiera les opportunités offertes par les nouvelles technologies, soutiendra le développement de solutions digitales accessibles, et encouragera l'intégration du numérique dans les services financiers afin de toucher une population plus large de manière efficiente et sécurisée.
« Éducation Financière et Sensibilisation »	Permanent et Transversal	Ce GTT a pour mission de renforcer les capacités financières de toute la population à travers des programmes d'éducation adaptés aux différents profils d'usagers. Il s'attachera à améliorer les connaissances et les comportements financiers pour que chacun puisse utiliser les services financiers de manière responsable, consciente et optimale. La Fédération comorienne du consommateur a un rôle important dans ce GTT. Ce GTT agit en synergie avec les autres GTT pour garantir une meilleure appropriation des outils financiers, renforcer la protection des consommateurs et soutenir une croissance inclusive et durable.

« Finance Sociale et Inclusive »	Ponctuel	Ce GTT porte sur des thématiques spécifiques et stratégiques pour le pays, comme la finance pour la diaspora, la finance islamique, la finance durable et verte. Bien que ces thématiques soient directement liées au développement de l'offre de services financiers (GTT « Besoins et Accès de la Population »), elles sont traitées à part pour leur donner un focus renforcé compte tenu de leur importance nationale. Ce groupe transversal permettra d'accélérer l'élaboration d'initiatives concrètes dans ces domaines, en coordination étroite avec les travaux du GTT « Besoins et Accès » ainsi que du GTT « Innovation Numérique et Inclusion ».
« Mobilisation des Ressources pour l'Inclusion »	Ponctuel et Transversal	Ce GTT est directement piloté par la DIFDSB. La DIFDSB, en ayant une connaissance globale des besoins de chaque groupe de travail, est la mieux placée pour coordonner la stratégie de mobilisation des ressources. Étant également en contact permanent avec les partenaires de développement et occupant aussi la fonction de secrétariat du CNIF, elle dispose d'une vue stratégique sur les besoins de financement, la priorisation des actions et les opportunités de levée de fonds. Ce positionnement lui permet d'assurer une mobilisation de ressources alignée sur les priorités nationales et sur les dynamiques de chaque GTT.

5.3 Structuration des actions pour la mise en œuvre de la SNIF

5.3.1 La typologie et la temporalité des activités

La SNIF repose sur une période de cinq ans, qui sera marquée par des évolutions rapides du contexte économique, technologique et social. Afin d'assurer une mise en œuvre cohérente, réactive et durable, il est essentiel de structurer les actions selon une logique à la fois typologique et temporelle pour :

- Hiérarchiser les interventions en fonction de leur nature** : certaines actions relèvent d'un simple diagnostic ou de la mise en conformité rapide, tandis que d'autres nécessitent des processus collectifs de réflexion, de dialogue et de construction de solutions adaptées.
- Ordonner les activités dans le temps** en tenant compte de leur degré d'urgence, de leur potentiel d'adaptation aux évolutions futures, et de leur rôle dans la consolidation à long terme du secteur.

En combinant ces deux axes de classification, la SNIF sera mise en œuvre d'une façon dynamique, avec des priorités claires, des capacités d'ajustement, et une vision progressive de la maturité du secteur. Cette structuration facilitera également le suivi-évaluation et le pilotage stratégique au fil des années.

Tableau 10 : La typologie et la temporalité des activités de la SNIF

Typologie / Temporalité	Code couleur	Signification
Typologie Activité de conformité	CF	Ces activités sont principalement orientées vers la vérification, l'ajustement ou la mise en place immédiate d'éléments fondamentaux de l'inclusion financière. Elles correspondent à des actions dont l'état

		d'avancement est binaire (existant/non-existant) et nécessitent peu ou pas de débats collectifs.
Typologie Activité de construction collective	CC	Ces actions requièrent une réflexion, une large consultation des parties prenantes et un consensus pour aboutir à des solutions durables et adaptées. Elles concernent principalement les sujets complexes, sensibles ou innovants, pour lesquels l'adhésion est essentielle.
Temporalité Court Terme (Urgent)	CT	Ces actions sont prioritaires à engager dans les 12 à 18 premiers mois suivant l'adoption de la SNIF. Ces actions visent à poser les fondations essentielles pour le développement de l'inclusion financière, en répondant aux besoins critiques identifiés dès l'état des lieux initial.
Temporalité Moyen Terme (Émergent)	MT	Ces actions sont planifiées pour être déclenchées selon l'évolution du contexte, l'apparition de nouvelles technologies, ou en réponse à des besoins émergents. Elles nécessitent une capacité d'adaptation et d'ajustement tout au long de la stratégie.
Temporalité Long Terme (Sophistication)	LT	Ces actions de long terme visent à renforcer la maturité du secteur financier une fois que les bases essentielles ont été posées. Elles permettent de structurer un écosystème plus sophistiqué et de préparer la transition vers une deuxième stratégie nationale d'inclusion financière.

5.3.2 Feuilles de route des GTT

Les activités sont classifiées par GTT dans les tableaux ci-dessous. Afin d'informer la séquence et la procédure pour leur mise en œuvre, celles-ci sont déclinées selon les typologies et temporalités du tableau ci-dessus. Les typologies sont de conformité (CF) ou de construction collective (CC). Les temporalités sont de court terme (CT), moyen terme (MT), ou de long terme (LT).

Tableau 11 : Feuille de route du GTT « Besoins et Accès de la Population »

Actions	Typologie/Temporalité	
1. Développer des produits financiers ciblant les femmes, jeunes, personnes handicapées et entreprises dirigées par des femmes	CC	MT
2. Développer des offres de micro-assurance ou d'épargne sécurisée pour les groupes vulnérables.	CC	MT
3. Adapter la distribution de produits à ces groupes vulnérables (mobile money, agents communautaires, supports accessibles).	CC	MT
4. Créer des comptes épargne avec bonus ou intérêts progressifs selon la régularité.	CC	MT
5. Développer des produits d'épargne "projets" (mariage, études, logement) avec objectifs définis.	CC	MT
6. Développer des produits de crédit à long terme pour les secteurs productifs (tourisme, artisanat, agriculture, économie bleue, niches industrielles).	CC	LT

7. Introduire des lignes de financement sectorielles avec des conditions spécifiques.	CC	LT
8. Développer des produits d'assurance adaptés aux risques naturels et aux prêts immobiliers.	CC	LT
9. Développer des mécanismes et lignes de garantie ciblés pour les projets innovants et à fort potentiel (FinTech, artisanat durable...).	CC	LT

Tableau 12 : Feuille de route du GTT « Environnement Propice et Régulation Inclusive »

Activités	Typologie/Temporalité	
1. Élaborer une loi spécifique pour réguler les IMF.	CF	CT
2. Élaborer un cadre réglementaire adapté pour le secteur des assurances.	CF	CT
3. Encadrer et superviser les activités de règlement du commutateur national.	CF	CT
4. Élaborer un cadre juridique pour sécuriser les dépôts.	CF	CT
5. Imposer une supervision rigoureuse de l'argent mobile.	CF	CT
6. Superviser l'affichage des frais et taux d'intérêt dans les établissements financiers.	CF	CT
7. Intégrer les tontines dans le système financier formel via une régulation adaptée.	CF	CT
8. Surveiller la communication claire sur les taux effectifs globaux (TEG).	CF	CT
9. Créer un formulaire d'agrément simplifié pour les FinTechs.	CF	CT
10. Appliquer des mécanismes de contrôle dans les campagnes de digitalisation.	CF	CT
11. Vérifier à quel point les incitations fiscales et financières pour motiver la formalisation des entreprises et élargir leur accès aux services financiers sont incitatives.	CF	CT
12. Mise en application des procédures simplifiées de création et de formalisation d'entreprises, en ciblant particulièrement les TPME/PME et les start-ups.	CF	CT
13. Établir des normes pour la collecte et l'analyse de données financières.	CF	CT

14. Collecter des données désagrégées (genre, âge, zone géographique, etc.)	CF	CT
15. Élaborer des partenariats avec des opérateurs télécoms, fintechs, et services publics pour collecter les données nécessaires à la notation.	CF	CT
16. Développer un système de notation de crédit alternatif fondé sur des données non traditionnelles.	CF	MT
17. Accroître la réglementation en cybersécurité pour les services financiers numériques.	CF	MT
18. Créer des incitations pour l'harmonisation des pratiques de reporting.	CF	MT
19. Mettre en place une Sandbox réglementaire à la Banque Centrale	CF	MT
20. Renforcer les capacités du régulateur pour mieux appréhender et accompagner le développement des FinTech	CF	MT
21. Optimiser le fonctionnement de la CdRIP (mise à jour des procédures, digitalisation).	CC	CT
22. Créer un cadre réglementaire pour les fonds de pension et retraites.	CC	CT
23. Créer un cadre réglementaire pour le crowdfunding.	CC	CT
24. Mettre en place des mécanismes de réclamation et de correction des erreurs dans les données de crédit.	CC	MT
25. Offrir des incitations ciblées pour l'ouverture de comptes ou l'épargne initiale.	CC	MT
26. Introduire un facteur de soutien vert permettant une réduction ciblée des exigences de fonds propres pour les crédits finançant des projets alignés sur la taxonomie verte nationale.	CC	MT
27. Mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation mutuelle LBC/FT du GIABA pour aligner le dispositif national sur les standards internationaux du Groupe d'action financière (GAFI).	CC	MT
28. Élaborer un cadre stratégique d'expérimentation et de régulation progressive des crypto-actifs et de la blockchain.	CC	LT
29. Créer un cadre pour le capital-risque et les business angels.	CC	LT

30. Définir les pistes d'encadrement de la crypto-monnaie aux Comores.	CC	LT
31. Introduire des incitations fiscales ou financières pour les produits d'épargne à long terme.	CC	LT
32. Développer un fonds public-privé pour le prototypage de solutions innovantes (FinTech, startups...).	CC	LT
33. Intégrer formellement la prise en compte des risques climatiques dans la supervision financière, en exigeant des institutions financières qu'elles identifient, évaluent et publient régulièrement leur exposition de portefeuille aux risques climatiques.	CC	LT

Tableau 13 : Feuille de route du GTT « Innovation Numérique et Inclusion »

Activités	Typologie/Temporalité	
1. Mettre à disposition des infrastructures de connectivité internet dans les zones rurales et urbaines.	CF	CT
2. Mettre en place un réseau d'agents bancaires pour étendre l'accès aux services dans les zones rurales.	CF	CT
3. Faciliter l'accès à l'identité biométrique unique.	CF	CT
4. Mettre en pleine activité le commutateur national.	CF	CT
5. Surveiller la mise en œuvre du plafonnement de l'usage de l'argent liquide.	CF	CT
6. Offrir des services bancaires via USSD pour les utilisateurs sans smartphones ou en zone à faible connectivité.	CF	CT
7. Soutenir le raccordement des institutions financières au commutateur (financement, assistance).	CC	CT
8. Étendre la supervision de l'acceptation des paiements électroniques dans les grandes entreprises et commerces.	CC	CT
9. Assurer l'intégration de l'inclusion financière dans les efforts du secteur financier numérique.	CC	CT
10. Digitaliser les paiements P2G (Person-to-Government).	CC	MT
11. Renforcer les mécanismes de sécurité pour les paiements mobiles et en ligne (double authentification, codes dynamiques).	CC	MT
12. Développer une infrastructure de paiements instantanés.	CC	MT
13. Mettre en place des solutions de paiement adaptées pour faciliter la monétisation des contenus numériques et soutenir l'économie créative locale.	CC	MT

14. Étudier la faisabilité de l'adhésion aux plateformes régionales d'interopérabilité (COMESA REPSS, SADC-RTGS) pour faciliter les paiements transfrontaliers.		
15. Développer une plateforme numérique pour investissement participatif.	CC	LT

Tableau 14 : Feuille de route du GTT « Éducation Financière et Sensibilisation »

Activités	Typologie/Temporalité	
1. Lancer des campagnes médiatiques et communautaires sur des sujets clés (épargne, crédit, services numériques).	CF	CT
2. Diffuser des contenus pédagogiques via radios locales, réseaux sociaux, événements communautaires.	CF	CT
3. Organiser des forums communautaires sur l'éducation financière (avec démonstrations, témoignages).	CF	CT
4. Sensibiliser aux services financiers numériques et à leur sécurité, notamment pour les bénéficiaires de transferts de la diaspora.	CF	CT
5. Sensibiliser via des campagnes ciblées sur les avantages de l'épargne formelle.	CF	CT
6. Organiser des formations en éducation financière à tous les professionnels du secteur financier.	CF	CT
7. Former les acteurs du secteur financier aux attentes spécifiques de la diaspora.	CF	CT
8. Clarifier le rôle de la BCC auprès du grand public ; par exemple : (i) concevoir et diffuser des supports d'information sur la BCC (en ligne et dans les agences). Ou organiser des journées portes ouvertes de la BCC	CF	MT
9. Élaborer un manuel de lignes directrices et de standards dédiés à la protection des consommateurs.	CF	MT
10. Élaborer un programme d'éducation financière adapté au système scolaire comorien (gestion budgétaire, épargne, crédit)	CC	CT
11. Former des formateurs pour dispenser les modules d'éducation financière.	CC	CT

12. Etablir des partenariats avec ONG, sociétés et institutions pour l'éducation financière communautaire.	CC	CT
13. Programmer des événements de sensibilisation financière dans les écoles et universités (jeux, conférences, concours).	CC	CT
14. Programmer une caravane "éducation financière" nationale appuyée par les maires avec BCC et établissements financiers.	CC	CT
15. Inciter les institutions financières à informer leurs clients et sociétaires.	CC	CT
16. Mettre en place un accompagnement non financier : éducation financière ciblée, mentorat entrepreneurial.	CC	CT
17. Organiser des sessions de formation continue à la BCC sur les évolutions réglementaires.	CC	CT
18. Promouvoir l'utilisation du scoring alternatif auprès des IMF et banques.	CC	CT
19. Introduire des modules d'éducation financière dans les filières administration économique et sociale AES et Banque & Finance à l'Université des Comores.	CC	MT
20. Initier une réflexion nationale sur la définition du surendettement et sensibiliser la population à une utilisation responsable du crédit.	CC	MT
21. Développer et intégrer dans la réglementation des obligations de "prêt responsable" pour tous les fournisseurs de crédit.	CC	MT
22. Organiser des visites pédagogiques au musée de la Monnaie pour les élèves.	CC	MT
23. Identifier et former des référents d'accompagnement pour les premières utilisations de services financiers, (cela peut être fait via des partenariats avec les fournisseurs de services financiers digitaux qui font souvent ces activités d'accompagnement sur le terrain pour faciliter l'adoption et usage de leurs services).	CC	MT
24. Assurer la diffusion et la promotion des standards dédiés à la protection des consommateurs auprès de la population et des institutions concernées.	CC	MT
25. Organiser des sessions éducatives sur les droits des consommateurs et la cybersécurité.	CC	MT

26. Former les institutions financières sur le développement et la commercialisation de produits adaptés aux secteurs dynamiques de l'économie.	CC	MT
27. Créer des mécanismes d'accompagnement des populations exclues et entrepreneurs vers une mentalité entrepreneuriale via les SDE/SAE.	CC	MT
28. Créer un cadre incitatif pour favoriser la collaboration entre institutions financières et SDE/SAE.	CC	MT
29. Organiser des formations ciblées sur la gestion sécurisée des données financières.	CC	MT
30. Mettre en place une plateforme accessible de traitement des réclamations.	CC	MT
31. Élaborer une charte de l'innovation responsable dans le secteur financier	CC	MT

Tableau 15 : Feuille de route du GTT « Finance Sociale et Inclusive »

Activités	Typologie/Temporalité	
1. Cartographier les besoins en finance sociale (ex. assurance maladie, bourses, retraites, filets sociaux etc.)	CC	CT
2. Canaliser les fonds propres des IMF vers des activités productives.	CC	CT
3. Concevoir une taxonomie verte et fixer des normes pour les projets écologiques.	CC	CT
4. Simplifier et sécuriser les paiements mobiles pour les fonds envoyés par la diaspora.	CC	MT
5. Introduire des produits de finance islamique.	CC	MT
6. Développer des produits d'investissement et d'épargne pour la diaspora.	CC	MT
7. Implémenter des plateformes de financement participatif conçues pour les spécificités locales.	CC	MT
8. Demander le paiement des droits pour les activités communautaires (mariage ; caisses communales ; projets communautaires) par voie formelle	CC	MT
9. Engager des discussions formelles avec la Capacité africaine de risques (ARC) pour évaluer l'adhésion des Comores à son mécanisme de mutualisation des risques. Particulièrement, adopter son approche de modélisation 'cyclone tropical'.		



6 | Suivi et évaluation

6 | Suivi et évaluation

6.1 Objectif de Suivi et Évaluation

La présente section vise à définir le cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale d'inclusion financière. Ce cadre permet de mesurer les progrès réalisés, d'assurer une gestion efficace et orientée vers les résultats, et de garantir que les activités menées contribuent réellement aux objectifs fixés.

Le système de suivi et d'évaluation proposé repose sur des indicateurs clairs, mesurables et pertinents, qui permettront de suivre l'implémentation des activités, d'identifier les obstacles éventuels et d'ajuster les interventions en conséquence. Il est également conçu pour favoriser la redevabilité, la transparence et l'apprentissage continu entre les acteurs impliqués de chaque GTT.

6.2 Engagement des acteurs clés de l'inclusion financière

La réussite de la stratégie repose en grande partie sur l'implication active de toutes les parties prenantes et acteurs clés concernés. C'est pourquoi un effort particulier a été mené dès la phase de diagnostic pour assurer une consultation large et inclusive, permettant de recueillir les besoins, priorités et réalités spécifiques des acteurs du secteur financier, des utilisateurs finaux, des autorités publiques, des partenaires techniques et des organisations de la société civile.

Afin de garantir la continuité de cet engagement en phase d'implémentation, la stratégie prévoit justement la création de GTT, réunissant les parties prenantes les plus concernées par chaque domaine. La structure de gouvernance adoptée vise à assurer une coordination transversale, horizontale et verticale des travaux de ces groupes, facilitant ainsi une mise en œuvre cohérente, un suivi rigoureux des résultats et une exécution harmonisée des actions à tous les niveaux.

6.3 Cadre de Suivi et Évaluation

Le cadre de suivi et évaluation de la stratégie s'appuie sur la structure de gouvernance de la SNIF, en soulignant l'importance d'une mise en œuvre coordonnée et efficace à tous les niveaux. Il vise non seulement à assurer une surveillance rigoureuse des progrès réalisés, mais aussi à faciliter l'évaluation des impacts concrets de la stratégie.

La responsabilité du suivi et de l'évaluation incombe principalement au Comité de Pilotage (CP), qui coordonne les efforts en étroite collaboration avec les Groupes de Travail Thématisques (GTT). Les indicateurs de succès structurent cette démarche en permettant une analyse contextualisée et précise des activités. Ces indicateurs sont sélectionnés de manière à refléter fidèlement les axes stratégiques de la SNIF, garantissant une cohérence constante entre les résultats suivis et les orientations fondamentales de la stratégie.

Les responsables d'activités au sein de chaque GTT jouent un rôle clé dans la collecte des données relatives aux indicateurs associés à leurs activités, ce qui permet au CP de disposer des informations nécessaires pour suivre l'avancement de la stratégie et évaluer l'atteinte des résultats. En complément, le dispositif sera progressivement renforcé par l'intégration d'indicateurs issus de la demande, notamment à travers la prise en compte des retours des usagers finaux et des parties prenantes. Cette approche permettra d'enrichir l'analyse quantitative par une lecture qualitative des perceptions, des usages et de la satisfaction, particulièrement utile à mesure que la mise en œuvre progresse. La SNIF recommande la mise en place dès le lancement de la stratégie, d'un cadre de collecte de données, en coordination avec l'INSEED et les fournisseurs de services financiers. Le cadre s'appuiera sur les

actions prévues pour harmoniser les pratiques de reporting et établir des normes statistiques partagées. Le CP, avec la DIFDSB, définit les fréquences et formats de l'analyse des données, afin d'alimenter le suivi stratégique et la prise de décision.

Pour renforcer encore ce dispositif, le cadre introduit une typologie et une échelle de temporalité des activités. Cette double grille permet de catégoriser les actions selon leur nature et leur fréquence, offrant une lecture dynamique de l'opérationnalisation de la stratégie. La typologie aide à cibler les priorités et à anticiper les besoins en ressources, tandis que la temporalité facilite la planification et la coordination dans le temps.

Ce cadre de suivi-évaluation constitue une structure à la fois robuste et adaptable, pensée pour accompagner l'évolution de la stratégie tout en garantissant un pilotage rigoureux et une évaluation pertinente des initiatives mises en œuvre dans le cadre de la SNIF.

6.3.1 La sélection des indicateurs de performance

La sélection des indicateurs de performance a été guidée par la volonté de suivre de manière directe, claire et efficace la mise en œuvre des activités portées par les GTT. Ces indicateurs se situent pour la plupart à un niveau intermédiaire de la théorie du changement, servant de repères pour évaluer les avancées concrètes. Toutefois, certains ont été conçus pour mesurer également l'impact global de la stratégie sur l'inclusion financière de la population comorienne. Cette approche mixte permet ainsi d'assurer à la fois un suivi opérationnel rigoureux et une évaluation stratégique du progrès à long terme, tout en simplifiant le processus de suivi.

6.3.2 Gestion des risques liés à la mise en œuvre et au suivi-évaluation

La mise en œuvre de la SNIF peut comporter des risques à plusieurs niveaux, qui pourraient affecter aussi bien l'atteinte des résultats stratégiques que l'efficacité du dispositif de suivi et d'évaluation. Ces risques sont interdépendants : par exemple, une faible adhésion des institutions financières peut ralentir les activités planifiées, tandis qu'un système de suivi défaillant pourrait masquer ces retards ou empêcher leur correction rapide. C'est pourquoi l'approche adoptée intègre à la fois les risques structurels et opérationnels liés à l'exécution de la stratégie, et ceux relatifs au pilotage, à la qualité des données, et à la gouvernance du suivi-évaluation. Cette lecture croisée permet d'anticiper les obstacles potentiels, de mettre en place des mesures d'atténuation ciblées, et d'assurer un pilotage agile et informé tout au long de l'implémentation de la SNIF.

Tableau 16 : Typologies des risques

Type de risque	Risque	Niveau	Pourquoi c'est prioritaire	Mesures d'atténuation	Indicateur de suivi du risque
Stratégique (Demande)	Faible adhésion de la population	Élevé	Sans l'adhésion du public cible, les produits et initiatives échouent.	Campagnes de sensibilisation Suivi de l'adoption Espaces de dialogue publics	Taux d'adoption des services financiers Taux de participation aux campagnes
Financier	Faible mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la SNIF	Élevé	Les activités prévues ne peuvent être exécutées sans ressources financières.	GTT Mobilisation des fonds actifs Budgets annuels planifiés Suivi des engagements financiers	% d'activités financées Montant mobilisé / cible annuelle
Stratégique (Offre)	Faible adhésion des institutions financières	Moyen à élevé	Les institutions financières sont au cœur de la mise en œuvre de nombreux produits et actions.	Responsabilisation via les GTT étant donné qu'elles y sont parties prenantes Suivi de leur engagement par le CP Dialogue institutionnalisé	Nombre d'IF engagées par GTT Taux de mise en œuvre conjointe des activités

Opérationnel	Faible performance des structures exécutantes	Moyen	Affecte le rythme et la qualité des résultats	Suivi via rapports d'activité GTT Évaluation semestrielle de performance Appui ciblé	% d'activités réalisées à temps Évaluation semestrielle via les GTT
Gouvernance / S&E	Faible qualité ou régularité du reporting	Moyen	Un reporting faible empêche de piloter et ajuster efficacement la stratégie	Standardisation des outils de collecte Suivi centralisé via le CP	Nombre de rapports soumis à temps Qualité des données collectées
Institutionnel	Rotation du personnel / manque de continuité dans les GTT	Faible à moyen	Affecte la mémoire institutionnelle et la continuité des efforts	Institutionnalisation du fonctionnement des GTT Procédures de transition claire	Taux de renouvellement annuel du personnel Existence de plans de relève